

Rapport d'activités 2025



Cofinancé par
l'Union européenne



Agréé par la COCOF



*2025 : une année de transitions, de tensions et de continuité ...
Dans un environnement sous tension, maintenons ensemble le
cap de l'émancipation à tout prix !*

Collectif Formation Société asbl

**Rue de la Victoire 26 boîte 1
1060 Bruxelles**

Téléphone : 02/ 543.03.00

Mails : info@cfsasbl.be – isp@cfsasbl.be – ep@cfsasbl.be

Site : <https://www.cfsasbl.be/>

BCE : 432.950.590

BE69 0682 1360 8878 (BIC GKCCBEBB)

RPM Bruxelles



Introduction

L'année 2025 s'inscrit, pour le CFS, dans un contexte exceptionnellement dense et instable, marqué à la fois par des mutations profondes de l'environnement socio-économique, par une recomposition rapide des politiques publiques en matière d'emploi et de formation, et par des tensions accrues dans le champ de l'éducation permanente.

À bien des égards, elle restera comme une année de fractures, de pressions et de remise en question du cadre dans lequel s'inscrivent les actions des opérateurs associatifs et du CFS en particulier.

Au niveau fédéral, la réforme des allocations de chômage, prévue pour entrer en vigueur début 2026, a déjà fortement influencé l'année 2025.

Elle modifie en profondeur les équilibres sur lesquels reposaient les parcours d'insertion, en renforçant la pression vers une mise à l'emploi rapide, parfois en décalage avec les réalités des publics accompagnés.

Cette évolution s'inscrit dans un mouvement plus large de durcissement des politiques sociales et migratoires, particulièrement visible dans les débats et orientations politiques récents, notamment autour des questions liées au chômage, à l'asile et à la migration, qui ont fortement marqué le travail d'éducation permanente mené par le CFS en 2025.

À Bruxelles, cette dynamique s'inscrit dans un contexte institutionnel instable, caractérisé par l'absence prolongée de gouvernements de plein exercice et un fonctionnement sous contraintes budgétaires.

Ce cadre renforce l'incertitude financière et fragilise les conditions de mise en œuvre des missions du secteur non marchand, alors même que les besoins sociaux ne cessent de croître.

Dans ce contexte, le CFS, à l'instar de nombreux acteurs de l'ISP et de l'éducation permanente, se trouve à la croisée de plusieurs tensions : répondre à des besoins sociaux croissants, maintenir des missions d'émancipation, tout en s'inscrivant dans des cadres de financement, d'évaluation et de pilotage de plus en plus contraints.

Une transformation lente du rapport aux publics et aux trajectoires

Au-delà de ces évolutions macro, l'année 2025 confirme une transformation plus structurelle encore du public et des conditions d'accès aux dispositifs d'insertion.

Dans le champ de l'ISP, les données mettent en évidence une intensification des fragilités : précarité accrue, difficultés linguistiques, instabilité administrative et multiplication des freins psychosociaux.

Dans le même temps, les exigences des parcours de formation et d'insertion restent élevées, générant un décalage croissant entre les profils des publics et les conditions effectives de réussite.

Cette évolution se traduit concrètement par une complexification des processus d'accueil, des taux accrus de non-présentation et une augmentation des abandons précoces.

Dans le champ de l'éducation permanente, cette transformation prend une autre forme mais renvoie à une même réalité : les publics accompagnés ne sont pas seulement confrontés à des

difficultés d'accès à l'emploi, mais à des mécanismes plus larges de précarisation, d'exclusion et d'invisibilisation, qui nécessitent des espaces d'analyse collective, de prise de parole et d'action.

Ainsi, la tension centrale observée dans ce rapport ne se limite pas à l'accès à la formation. Elle concerne plus largement :

- La capacité à sécuriser des parcours de vie,
- La possibilité de faire émerger des dynamiques collectives,
- Et les conditions d'exercice d'une citoyenneté effective pour les publics les plus fragilisés.

Une tension structurelle entre accessibilité et exigences

Ces évolutions ne traduisent pas un changement d'orientation du CFS en matière d'accessibilité. Elles mettent en lumière une tension structurelle entre :

- La volonté d'ouverture aux publics les plus fragilisés,
- Et les exigences de plus en plus normées des dispositifs d'insertion et des politiques publiques.

Dans ce contexte, un accès insuffisamment préparé peut conduire à des ruptures de parcours, voire à des situations d'échec qui renforcent la fragilisation des publics dans un contexte général où les sanctions financières et sociales sont de plus en plus rapides et brutales.

Face à cette réalité, le CFS a poursuivi l'adaptation de ses pratiques, tant en ISP qu'en éducation permanente :

- Renforcement des dispositifs d'orientation et de préformation,
- Développement de la guidance globale,
- Soutien aux dynamiques collectives et aux savoirs issus de l'expérience,
- Travail en réseau et en partenariat.

Ces évolutions traduisent un repositionnement du rôle du CFS :

- Non plus uniquement comme opérateur de formation
- Mais comme acteur de régulation, d'accompagnement et de transformation sociale.

Des fragilités internes qui renforcent la tension sur l'organisation

Parallèlement à ces évolutions externes et à la transformation des publics, l'année 2025 a également été révélatrice de fragilités internes importantes liées à la gestion des ressources humaines :

- Absences de longue durée,
- Temps partiels thérapeutiques,
- Ajustements organisationnels permanents.

Dans ce contexte déjà exigeant, les décès d'un membre du personnel, d'une membre du Comité des Femmes Sans-Papiers ainsi que celui de deux participants régulièrement présents dans nos activités ont constitué des événements marquants pour l'équipe, rappelant la dimension profondément humaine de notre organisation et les fragilités vitales induites par les injustices sociales.

Malgré ces contraintes, l'équipe a fait preuve d'un engagement remarquable pour assurer la continuité des missions.

Une capacité d'adaptation et une cohérence renforcée

Dans ce double contexte — externe et interne —, l'année 2025 met en évidence une capacité d'adaptation importante du CFS.

Plus encore, elle confirme la cohérence du projet associatif :

- Articulation entre insertion et émancipation,
- Complémentarité entre action individuelle et dynamique collective,
- Reconnaissance croissante des premiers concernés comme acteurs à part entière.

L'ensemble des actions menées, tant en ISP qu'en EP/CS, témoignent d'un même fil conducteur :

- Permettre aux publics non seulement d'accéder à des droits
- Mais aussi de comprendre, analyser et transformer les réalités sociales auxquelles ils sont confrontés.

Une année charnière dans une perspective de transition

Cette année s'inscrit également dans une perspective de transition plus large.

Les années 2026 et 2027 seront déterminantes, notamment au regard :

- De l'évolution des politiques publiques,
- Des recompositions du secteur associatif,
- Et du départ à la pension du directeur général prévu fin mars 2027.

Finalité du rapport

Le présent rapport d'activités s'inscrit ainsi à la fois comme un bilan de l'année écoulée et comme un point d'appui pour penser l'avenir.

Il vise à rendre compte, de manière transparente, du travail accompli en 2025, tout en mettant en lumière les évolutions structurelles qui traversent nos secteurs d'activité.

Dans un contexte marqué par une complexification croissante des parcours, des publics et des politiques publiques, il rappelle une **conviction fondamentale : ces dispositifs ne peuvent être réduits à des logiques d'injonction ou de performance, mais doivent rester des leviers d'émancipation individuelle et collective, dans la poursuite des lignes fondatrices de notre association.**

Une équipe mobilisée ...

La direction générale, assurée par Jean-Philippe MARTIN, s'appuie sur :

- Un staff composé de 4 échelons 5 :

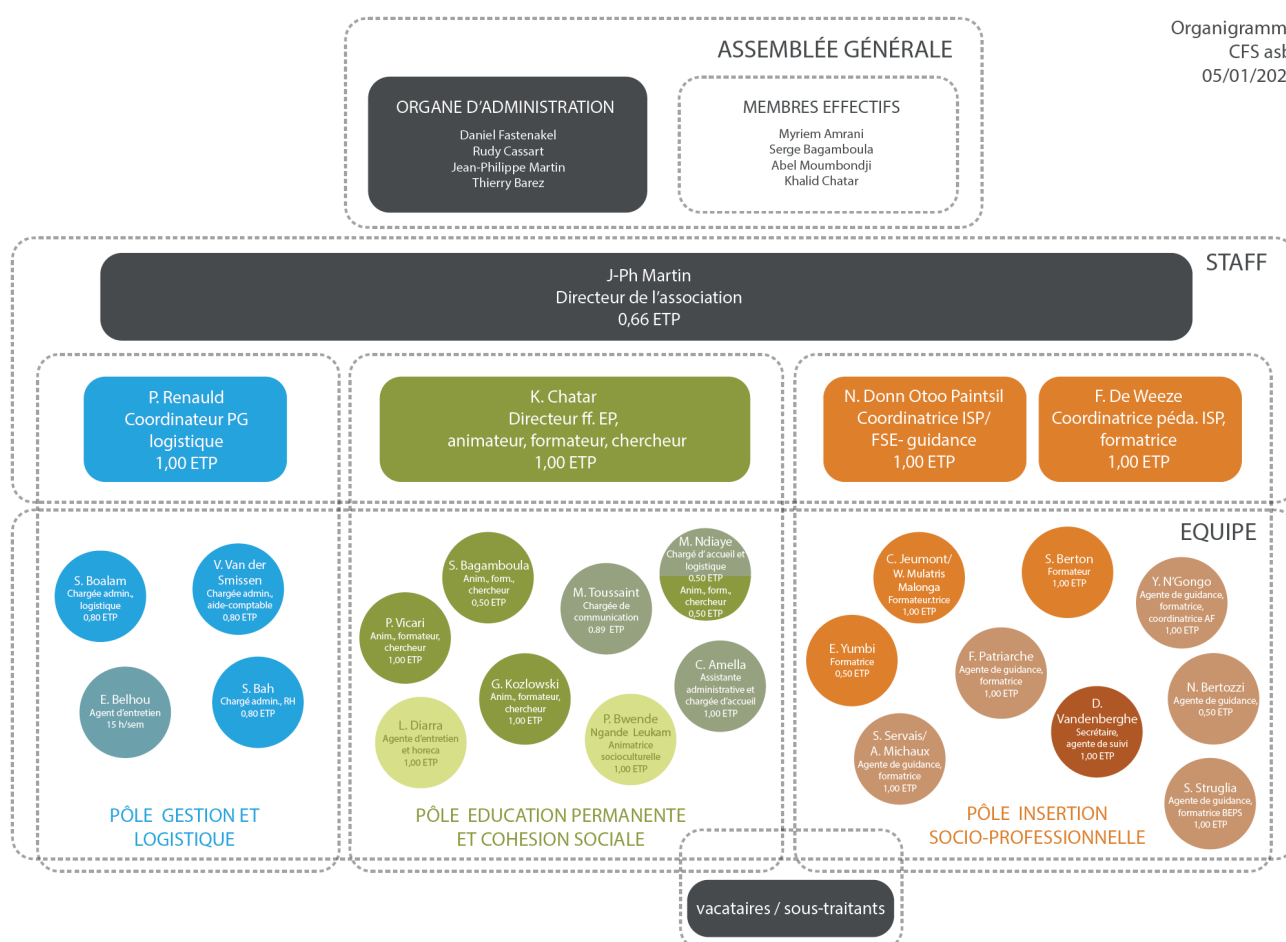
Pôle EP-CS : Khalid CHATAR qui coordonne 6 postes de travail internes, 2 Art. 60 et des volontaires

Pôle ISP : Fanny DE WEEZE et Nina DONN OTOO PAINTSIL qui coordonnent 8 à 10 postes de travail internes et plusieurs formateurs.rices externes

Pôle Gestion-Logistique : Pierre RENAULD qui coordonne 4 postes de travail internes

- Une équipe mobilisée structurée de la manière suivante :

Organigramme
CFS asbl
05/01/2026



... quelques moments illustrant notre année 2025 ...



Quelques participations collectives



Finalisation de quelques aménagements



- Et avec notre public avec lequel nous faisons un bout de chemin ensemble ... que nous tentons de vous résumer au mieux dans ce présent rapport portant sur l'année 2025.

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce rapport d'activités n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il concerne, néanmoins, tant des hommes que des femmes, ainsi que des personnes non-binaires.

Pôle ISP de CFS asbl

ACTIONS MISES ŒUVRE EN 2025

Le pôle ISP a mis en œuvre en 2025 des actions ISP au profit de 168 stagiaires :

- Une formation de base en français-calcul (*entrées/sorties permanentes*) pour 50 stagiaires ;
- Une préformation aux métiers de l'aide aux personnes (*2 sessions*) pour 32 stagiaires ;
- Une formation qualifiante Aide familial en partenariat avec l'Enseignement pour Adultes de Saint-Gilles pour 22 stagiaires ;
- Une formation qualifiante Aide-soignant en partenariat avec l'Enseignement pour Adultes de Saint-Gilles qui assure l'organisation des heures de formation pour 26 stagiaires ;
- Deux actions complémentaires dans le cadre d'appels à projets de Bruxelles-Formation (*ASAP, AMTS*) pour 38 stagiaires.

Les quatre premières formations sont financées dans le cadre du dossier FSE+, les deux actions complémentaires pas.

Les trois premières formations sont reconnues dans le cadre de notre agrément COCOF ISP, les autres pas.

➤ DANS LE CADRE DE NOTRE DOSSIER FSE+ :

2025 marque la dernière année d'un agrément triennal pour le conventionnement COCOF-ACTIRIS-Bruxelles-Formation (*qui se calque également sur la date de fin de la partie 1 de la programmation FSE+, soit le 31/12/2025*). Le programme des cours que CFS propose dans ce dispositif a fait l'objet d'un agrément tant pour le volume horaire, que pour le nombre de stagiaires, que pour les sessions à organiser ou encore pour les stages conventionnés.

Formations 2025	Nbr e stagiaires	Heur es (Cour s)	Heur es (Stag es)	Heur es * stagi aires	Remarqu es
FB Français-Calcul	50	224	38	13.100	Entrées/sorties permanentes
		262			
Préfo aux métiers d'aide aux personnes	32	364	76	14.080	2 sessions
		440			
Formation qualifiante Aide-familial	22	1.459	-	32.098	1 session du 07/01 au 19/12/25
		1.459			

Formation qualifiante Aide-soignant	22	1.304 pér. 1.043 ,20 h	-	28.68 8 pér. 22.95 0,40 h	1 session du 13/01 au 19/06/26
1.304				82.2 28,4 0	

Les heures FQ AS correspondent à celles organisées en 2025

Les formations mises en œuvre par le Pôle ISP de CFS dans le cadre de notre dossier FSE+ 2025 portent sur :

- 1 formation de base en français-calcul :

Réactivation et remise à niveau de connaissances en français-calcul, logique, méthodes de travail, ou toute autre matière exigée par projet professionnel de la personne sur base d'un programme individualisé en fonction des prérequis exigés pour ce projet (test d'entrée) et d'une évaluation des prérequis non maîtrisés par la personne.

262h par stagiaire ; 50 stagiaires par an ; 1 session : entrées et sorties permanentes ; stage de découverte métier

- 1 préformation aux métiers d'aide aux personnes :

La préformation vise à augmenter les chances de réussir en formation qualifiante d'AF ou d'AS et de s'insérer ensuite durablement à l'emploi.

La formation cible les principaux objectifs suivants :

1. L'acquisition des prérequis propres à ces formations qualifiantes
2. L'acquisition de méthodes de travail adaptées à la formation qualifiante et à une approche par compétences
3. L'acquisition de compétences transversales génériques nécessaires à l'exercice de ces métiers (prérequis professionnels)
4. L'identification de freins éventuels à la formation et la recherche de solutions à ceux-ci
5. La confirmation du projet professionnel et la précision du métier choisi par la découverte des métiers visés et des exigences spécifiques aux formations qualifiantes qui y préparent.

- 2 formations qualifiantes :

- FQ Aide-familial :

Depuis plus de 2 décennies, la formation Aide-familial a été organisée en collaboration avec CFSAD, le centre de formation adossé à la CSD. CFSAD était donc l'organisme agréé par la COCOF pour organiser cette formation et ce dernier délégait le volet formation théorique à CFS. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'agrément COCOF de CFSAD a été transféré à CFS (*Arrêté COCOF 2016/852*) et nous bénéficions depuis du financement d'un poste de coordination AF à ½ temps.

Depuis 2016, la session comporte 1.459 heures comprenant :

- 1.152 heures instituées par l'Arrêté COCOF organisant la formation : 500 h de cours théoriques et 652 h de formation pratique en entreprise ;
- 50 heures de cours de communication orale et écrite ont été ajoutées pour que le programme en ISP soit conforme à celui de l'Enseignement pour Adultes ;

- 92 heures de préparation à l'épreuve intégrée dans l'enseignement pour Adultes (52 heures données par CFS et 40 heures données par un enseignant de l'Ecole de Promotion sociale) ;
- 125 heures de préparation et de passation des évaluations normatives ;
- 40 heures relevant d'une démarche d'éducation permanente et consacrées à un module sur l'alimentation saine, éthique et durable en lien avec la stratégie GoodFood.Brussels parce que nous considérons que les aides familiaux constituent un relais pertinent pour le développement de pratiques durables au sein des familles. Un second module concerne un module d'initiation au numérique car nous avons constaté que ce point devenait crucial dans le secteur. En effet, notre public devra de plus en plus accompagner les bénéficiaires dans des démarches administratives en ligne.

○ FQ Aide-soignant :

CFS organise cette formation depuis 2009 en partenariat avec l'École d'Enseignement pour Adultes de Saint-Gilles et, à ce jour, 12 sessions de formation d'aide-soignant ont été réalisées. Depuis septembre 2016, l'école d'Enseignement pour Adultes de Saint-Gilles disposant d'une nouvelle implantation plus spacieuse, a décidé de rapatrier les cours au sein de cette nouvelle implantation et a repris à sa charge l'entièreté de l'ingénierie et de l'encadrement pédagogique de cette formation. CFS reste en charge des principales missions suivantes :

- Promotion, information collective, testing, organisation d'un module de détermination, entretiens individuels et réorientations ;
- Aide à la recherche de stage et à la mise à l'emploi ;
- Gestion administrative relative aux contrats des stagiaires ;
- Guidance psychosociale des stagiaires
- Reproduction des exemplaires de l'épreuve intégrée des stagiaires

La formation d'aide-soignant ne fait donc plus partie de notre agrément ISP depuis 2016. Elle fait cependant partie de notre dossier FSE+ et bénéficie d'une convention avec Bruxelles-Formation (*pour le volet formation*) et d'une convention avec Actiris (*pour le volet guidance*).

Toutes les formations conventionnées en 2025 ont effectivement été réalisées conformément à nos obligations contractuelles.

➤ **DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS INITIES PAR BRUXELLES-FORMATION :**

Formations 2025	Nbre stagi aires	Heur es (Cour s)	Heur es (Stag es)	Heur es * stagi aires	Remar ques
ASAP	30	240	60	9.000	2 sessions
		300			
AMTS	10	185	-	1.850	1 session

* Pour l'ASAP, c'est Bruxelles-Formation qui est chargé de la sélection des candidats.

ASAP = Atelier Services aux personnes à destination de demandeurs d'emploi entre 18 et 25 ans ayant un projet d'insertion dans le secteur de l'aide et des soins aux personnes. Dans cette action, l'accent est mis sur la découverte du secteur des services aux personnes par le

développement de compétences transversales ainsi que sur l'acquisition d'une expérience utile au travers de deux stages.

AMTS = formation d'Aide-ménagère titres-services (AMTS) à destination de demandeurs d'emploi ayant un projet d'insertion dans ce secteur professionnel ou ayant comme objectif de poursuivre son parcours de formation (par exemple vers FQ Aide familial).

La filière proposée en partenariat étroit avec la Mission Locale pour l'Emploi de Saint-Gilles comporte 245h de formation composée des deux étapes suivantes :

- 60h de détermination ciblée proposée à la Mission Locale et ensuite afin de travailler avec les stagiaires leur projet professionnel, leurs connaissances et représentation de ce secteur professionnel par rapport à ses réalités, ses exigences ► 12 stagiaires en 2025
- 185h de cours dans nos locaux où les stagiaires se familiarisent avec les techniques et pratiques du nettoyage mais également travaillent sur la communication envers la clientèle, apprennent la lecture de contrat de travail, s'exercent à la manutention, ... ► 10 stagiaires en 2025

ATTEINTE DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DES PROCESSUS DE FORMATIONS 2025

Formations	Conventionné		Réalisé		
	Nbre stag.	H x stag.	Nbre stag.	H x stag.	Taux de réalisation
FB Français-Calcul	50	13.100	50	7.523	57,4 %
Préfo aux métiers d'aide aux personnes	32	14.080	32	10.234,50	72,6 %
Formation qualifiante Aide-familial	22	32.098	22	22.316,75	69,5 %
Formation qualifiante Aide-soignant	22	22.950,40 (heures) 28.688 (périodes)	26	18.976,75 (heures) 22.772,10 (périodes)	82,5 %

* FS AS complète 2025-2026 comporte 34.503 h ou 41.404 périodes

En cette période de course effrénée aux résultats, l'analyse de ces chiffres agrégés ci-dessus récoltés par nos pouvoirs subsidants devrait, à notre sens, être étayée par les éléments complémentaires ci-dessous si nous souhaitons disposer d'une analyse objective et utile des

réalités/capacités professionnelles de notre association ainsi que des capacités de nos stagiaires à utiliser notre offre de formations :

- ✓ Evaluation de la capacité de l'opérateur : Taux de mise en œuvre de l'offre programmée (*heures organisées / heures conventionnées*)
- ✓ Evaluation de la capacité d'utilisation de l'offre par les stagiaires : Taux de participation effective ou taux d'assiduité (*heures-stagiaires suivies / heures organisées*)
- ✓ Evaluation de la consommation globale du dispositif par l'opérateur/stagiaires : Taux d'utilisation de l'offre financée (*heures-stagiaires suivies / heures-stagiaires conventionnées*)

Tout d'abord, nous pouvons nous réjouir du haut taux de capacité délivrée par CFS en 2025 : il se démontre par les taux élevés de concordance entre les heures de cours organisées et les heures de cours conventionnées.

En effet, en 2025, **le taux de mise en œuvre de l'offre programmée** se décline de la manière suivante au sein de nos différentes filières ISP :

- ✓ En préformation aux métiers d'aide aux personnes :
 - Session 1 : 95% des heures de cours ont été effectivement organisées.
 - Session 2 : 98% des heures de cours ont été effectivement organisées.
- ✓ En FQ aide-familial : 99% des heures de cours ont été effectivement organisées.
- ✓ En FQ aide-soignant : 97% des heures de cours ont été effectivement organisées.
- En ASAP : 97% des heures de cours ont été effectivement organisées.
- En AMTS : 100% des heures de cours ont été effectivement organisées.

Tout a donc été mis en œuvre au sein de l'association pour éviter les pertes d'heures et les reprogrammons avec l'équipe en place. Nous pouvons également compter sur l'engagement de nos formateurs et formatrices, qui ont à cœur de poursuivre les actions menées avec les stagiaires pour les accompagner vers la réussite.

Il est à noter que notre formation de base « Français-Calcul » qui propose des entrées-sorties permanentes tout au long de l'année afin d'offrir un maximum de flexibilité et de sécurisation des parcours individuels biaise quelque peu ce premier indicateur de résultat dans la mesure où, en fonction de la date d'entrée effective en formation, l'association sera ou pas en mesure d'organiser l'ensemble des heures programmées.

Concernant le second niveau d'analyse, nous pouvons également nous féliciter d'un taux brut élevé de capacité d'utilisation par nos stagiaires de notre offre de formations effectivement proposée.

En effet, en 2025, **le taux de participation effective/d'assiduité** des stagiaires se décline de la manière suivante au sein de nos différentes filières ISP :

- ✓ En préformation aux métiers d'aide aux personnes :
 - Session 1 : 66% des heures de cours organisées ont été effectivement suivies.
 - Session 2 : 79% des heures de cours organisées ont été effectivement suivies.
- ✓ En formation de base
 - Français-Calcul : 77% des heures de cours organisées ont été effectivement suivies.
- ✓ En FQ aide-familial : 88% des heures de cours organisées ont été effectivement suivies.
- ✓ En FQ aide-soignant : 82% des heures de cours organisées ont été effectivement suivies.

Là encore, il serait nécessaire d'objectiver plus précisément ces chiffres bruts en précisant les raisons d'arrêts et de non-fréquentation totale des heures organisées. En effet, si certains arrêts ou absences peuvent être attribuées aux différentes situations

personnelles/familiales/sociales/psychologiques/... de nos stagiaires ISP, un certain nombre d'heures non-suivies sont également liées à des poursuites positives de parcours de formation ou d'insertion à l'emploi. Une partie de non-participation effective à l'ensemble de l'offre de formations organisée par CFS dissimule donc de fait également des évolutions positives de parcours individuels de stagiaires.

Enfin, **le taux cumulé de la consommation globale du dispositif par l'opérateur/stagiaires** proposera quant à lui une évaluation globale de l'utilisation de l'offre financée qui devra être interprété en tenant compte également des évolutions positives de parcours énoncées ci-avant.

En 2026, nous nous proposons d'appliquer cette méthodologie d'évaluation qui nous semble la plus pertinente pour disposer d'une vue / compréhension détaillée de nos actions / résultats.

RESULTATS 2025 DES PROCESSUS DE FORMATIONS

➤ Concernant les 22 stagiaires FQ Aide-familial 2025

- ✓ 13 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation, ont obtenu leur brevet COCOF et la qualification de l'Enseignement pour Adultes donnant accès à la passerelle aide-soignant ;
 - ✓ 7 ont arrêté le processus de formation pour les raisons suivantes :
 - 3 personnes ont échoué à la session de juin, décision prise suite aux délibérations des membres du jury constitués de la coordinatrice de la formation AF, des coordinatrices pédagogique et guidance, des formateurs, de la responsable stage, d'un membre de la Cocof ;
 - 1 personne a arrêté car la formation ne répondait pas à ses attentes ;
 - 1 personne a arrêté pour des raisons de santé ;
 - 1 personne a arrêté suite à un déménagement à l'étranger ;
 - 1 personne s'est réorienté vers un autre projet professionnel.
- ✓ 2 n'ont pas obtenu leur brevet en 2025. Une a présenté son épreuve intégrée en mars 2026.
- ✓ Il y a eu 5 sorties positives en 2026 : 4 personnes embauchées en CDD à la CSD et une personne en CDD comme aide-logistique au CPAS d'Uccle.

✓

➤ Concernant les 26 stagiaires de la FQ Aide-soignant 2025-2026

- ✓ 19 personnes sont encore en cours du processus de formation ;
- ✓ 7 ont arrêté le processus de formation pour les raisons suivantes :
 - 3 personnes ont arrêté suite à des conflits au sein du groupe ;
 - 1 personne a arrêté pour des raisons de grossesse ;
 - 1 personne a arrêté pour emploi ;
 - 1 personne a arrêté et n'a pas donné de ses nouvelles après avoir signé son contrat ;
 - 1 personne a été arrêtée en raison de ses absences.

➤ Concernant les 32 stagiaires de la Préformation 2025

Session 1 :

- ✓ 12 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation ;

- ✓ 4 personnes ont arrêté le processus de formation en cours pour des raisons d'emploi, de maladie et d'absentéisme trop élevé ;
- ✓ Sur ces 16 personnes :
 - 10 sorties positives : entrées en formations aide-familial (*CEFOR et CFS*), aide-soignant (*CFCS, EAFC, COBEFF*) et un stagiaire en année préparatoire d'infirmier à Dominique Pire ;
 - 3 personnes n'ont pas donné de nouvelles ;
 - 2 personnes sont à l'emploi ;
 - 1 personne est en formation.

Session 2 :

- ✓ 15 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation ;
- ✓ 1 personne a été arrêtée pour un taux d'absentéisme trop élevé
- ✓ Sur ces 16 personnes :
 - 10 sorties positives : entrées en formation aide-soignant (*CFS*) et aide familial (*CFS*)
 - 1 personne est enceinte ;
 - 1 stagiaire est suivie par une mission locale afin d'être réorientée ;
 - 4 personnes sont entrées en formation de remise à niveaux au CFS.
- Concernant les 50 stagiaires formation de base français-calcul 2025 (entrées et sorties permanentes en fonction de l'avancement de leur parcours/projet)
 - ✓ Il y a eu 11 abandons ou des arrêts pour les raisons suivantes :
 - 5 personnes ont interrompu leur participation après avoir été admises dans une formation qualifiante ou une année préparatoire (*agent immobilier, auxiliaire de l'enfance, préformation bureautique, préformation aide aux personnes, préparation pour l'obtention du CESS*) ;
 - 2 personnes ont été arrêtées pour un taux d'absentéisme trop élevé ;
 - 2 personnes ont arrêté pour des raisons personnelles ;
 - 1 personne a quitté la formation à la suite d'une insertion sur le marché de l'emploi ;
 - 1 personne a arrêté pour des raisons de santé.
 - ✓ 28 sorties positives :
 - 6 stagiaires sont entrées en formation qualifiante au CFS en 2026 ;
 - 5 stagiaires ont désiré continuer leur formation de remise à niveau en 2026 ;
 - 4 stagiaires sont entrés.es en formations qualifiantes dans d'autres centres de formation : Cenforgil, Cobeff, formation Horeca, Cefor, FIJ, ... ;
 - 3 stagiaires sont entrés.es en préformation au CFS ;
 - 3 stagiaires sont à l'emploi ;
 - 2 stagiaires ont repris des formations de remise à niveaux ;
 - 4 sont à la recherche d'un emploi ;
 - 1 personne est entrée en formation d'aide-ménagère titre service au CFS (*AMTS*).
 - ✓ 2 personnes sont à la recherche d'une formation de base ;
 - ✓ 7 personnes n'ont pas donné de nouvelles ;
 - ✓ 2 personnes sont enceintes.
- Concernant les 26 stagiaires de la formation ASAP 2025
 - ✓ 19 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation ;
 - ✓ En ce qui concerne les 7 arrêts en cours de processus de formation, nous identifions les principales causes suivantes : raisons d'ordre personnel et nombre important d'heures d'absence ;

-
- ✓ Concernant les 11 stagiaires ayant terminé la session 1 :
 - Un stagiaire s'est orienté vers un autre secteur d'activité. Il est inscrit en formation de mécanicien polyvalent automobile à l'EAF et débutera sa formation en septembre ;
 - Une stagiaire n'a pas réussi son test à l'EAF pour aide-soignante. Nous lui avons proposé une remise à niveau dans notre centre de formation à partir de septembre ;
 - Une stagiaire est inscrite pour la séance d'information et de test (août 2025) pour aide-familiale dans notre centre ;
 - Un stagiaire a réussi son test d'entrée dans notre centre pour la formation aide-familial qui aura lieu en janvier 2026 ;
 - Une stagiaire a réussi son test d'entrée à la COBEFF pour auxiliaire de l'enfance. Dans l'attente de cette rentrée, elle est actuellement en formation de remise à niveau dans notre centre et ce jusque début juillet ;
 - Une stagiaire est toujours en attente de ses résultats à la COBEFF pour la formation auxiliaire de l'enfance. Cette stagiaire a aussi passé un test pour la formation de secrétaire médicale de l'EAF et est aussi en attente de ses résultats ;
 - Une stagiaire a réussi son test d'entrée à l'EAF pour la formation d'auxiliaire de l'enfance ;
 - Une stagiaire a passé des tests écrits à Soralia pour la formation d'aide-soignant et est attente de résultat ;
 - Deux stagiaires ont réussi leur test d'entrée à la COBEFF pour la formation d'aide-soignant de septembre. L'une d'entre elles s'est inscrite pour le brevet d'infirmière à Dominique Pire ;
 - Une stagiaire s'est inscrite à la formation d'assistante pharmaceutico-technique à Soralia et commencera sa formation en septembre.
 - ✓ Concernant les 8 stagiaires ayant terminé la session 2 :
 - Une stagiaire a changé son projet professionnel qui était au départ « aide-soignante ». Elle est désormais attirée par le métier d'auxiliaire de l'enfance. Elle commencera une remise à niveau au CFS pour ensuite tenter les entrées en formation ;
 - Une stagiaire a obtenu une place au CFCS dans la section auxiliaire de l'enfance ;
 - Une stagiaire a également réussi les tests au CFCS mais est sur liste d'attente ;
 - Une stagiaire a obtenu une place à l'EAF d'Evere dans la section auxiliaire de l'enfance ;
 - Une stagiaire a revu son projet professionnel suite à des raisons de santé ;
 - Une stagiaire a débuté une remise à niveau au CFS et se dirigera ensuite vers des métiers tels qu'animatrice ou auxiliaire de l'enfance ;
 - Une stagiaire avait réussi ses tests à l'EAF en section auxiliaire de l'enfance mais habitant en Flandre, elle n'a pas obtenu les documents lui permettant de suivre la formation en région bruxelloise. Elle va donc, à partir de janvier, s'inscrire dans une formation de remise à niveau en néerlandais (pour passer du niveau A2 à B1), et se rabattre sur une école qualifiante d'auxiliaire de l'enfance, près de chez elle, en Région flamande. La formation débute en mars 2026 ;
 - Une stagiaire a débuté une remise à niveau au CFS et la continuera en 2026. A terme, elle se dirigera vers une formation d'auxiliaire de l'enfance.
 - Concernant les 12 stagiaires de la formation AMTS 2025

Sur les 12 stagiaires inscrits en début de processus :

 - ✓ 1 Stagiaire était enceinte à son entrée dans l'action et espérait pouvoir terminer la formation avant son repos de maternité mais a finalement dû arrêter car elle n'était plus en état de suivre les cours après la détermination ciblée ;
 - ✓ 3 stagiaires sont à la recherche d'un emploi ;

- ✓ 1 stagiaire est à la recherche d'une formation ;
- ✓ 5 stagiaires sont actuellement à l'emploi ;
- ✓ 1 stagiaire a repris une formation de cours de français ;
- ✓ 1 stagiaire suit un parcours d'intégration.

En 2025, le Pôle ISP a organisé des actions :

- **Qui ont concerné 166 stagiaires** (*104 dans le cadre de notre agrément ISP, 130 dans le cadre de notre dossier FSE+ et 36 stagiaires complémentaires dans nos actions supplémentaires en sous-traitance de Bruxelles-Formation*) ;
- **A concurrence de 93.078,40 heures * stagiaires conventionnées ;**
- **Avec un taux de mise en œuvre de l'offre programmée de 98% ;**
- **Avec un taux de participation effective / assiduité des stagiaires de plus de 78%.**

Au regard de ces chiffres détaillés, nous souhaitons mettre en évidence les principales considérations suivantes :

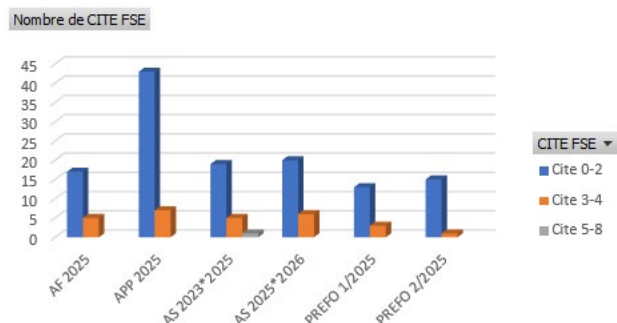
- **Le modèle de parcours progressif FB → Préfo → FQ → emploi / formation fonctionne globalement bien avec un bon nombre de transitions positives** (*notamment préformation et ASAP*) et une logique formative assumée : CFS continue de se montrer performant sur la mise en mouvement et l'orientation de ses publics ISP vers l'emploi ;
- **L'idée de création de la préformation s'avère être une très bonne décision stratégique dans une logique de filière qui s'avère être indispensable en termes de sécurisation des parcours individuels ;**
- **Le principal point de fragilité n'est pas l'entrée mais reste la stabilisation dans les parcours longs de formations qualifiantes ;**
- **Sur les résultats agrégés de toutes les formations, les causes d'abandon sont très majoritairement externes (et structurelles) avec très peu de causes pédagogiques « dures » : le problème apparaît donc fortement social et moins pédagogique ;**
- **Les problématiques sociales des publics ISP ont toujours été présentes mais se révèlent être de plus en plus intenses et complexes et maintenant de plus en plus nombreuses et aiguës : on est passé d'un public fragilisé à un public structurellement vulnérable et multi-problématique ;**
- **Une partie des abandons est en réalité positive et reste trop mal valorisée dans la lisibilité des résultats tels que recensés actuellement.**

... et les projets de lignes directrices suivantes à travailler (*si les moyens le permettent*) :

- **Assumer clairement un « modèle filière » long et progressif ;**
- **Construire un indicateur « progression de parcours » ;**
- **Afin d'éviter de durcir les critères d'entrée en FQ, prendre des initiatives visant à sécuriser les parcours** (*suivi individualisé renforcé, systèmes d'alerte, travail sur la dynamique de groupe, ...*) ;
- **Renforcer la guidance** (*psychosociale, administrative, freins périphériques, ...*) et les partenariats sociaux ;
- **Formaliser une typologie des abandons** (*incompressibles/évitables/positifs*) pour aider à mieux piloter/adapter les exigences progressivement par étape et tenter de stabiliser les parcours.

NOTRE PUBLIC ISP EN QUELQUES CHIFFRES ET DIAGRAMMES

✓ Classe d'âge



La répartition des tranches d'âge varie considérablement d'un groupe à l'autre. Les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de contrats signés.

Pourcentage en 2025 pour l'ensemble de notre public (FB/Préfo/AF/AS) :

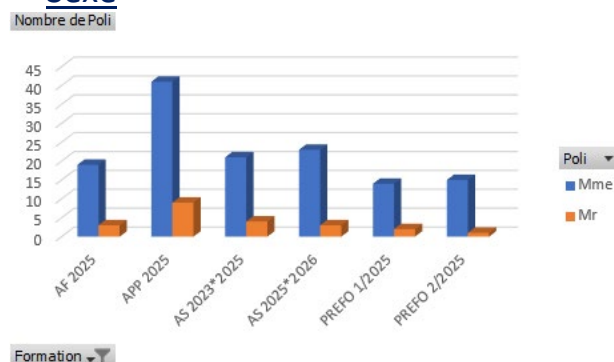
- Tranche d'âge 45 ans et plus : **19%** (16% en 2024)

- Tranche d'âge 25 ans à 44 ans : **64%** (75% en 2024)

- Tranche d'âge moins de 25 ans : **17%** (14% en 2024)

Peu de différences sont observées par rapport à 2022-2024. On note une légère diminution de la proportion des stagiaires dans la tranche d'âge « 25-44 ans » qui reste largement majoritaire, tandis que les autres tranches d'âge présentent une légère augmentation.

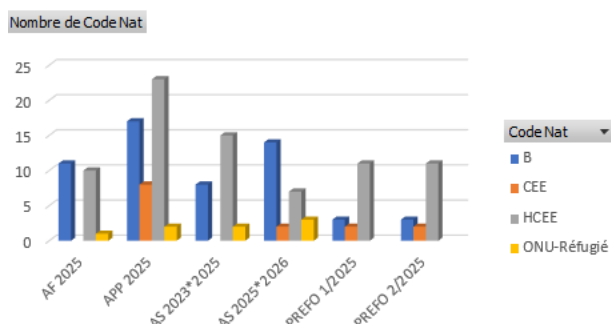
✓ Sexe



Notre association attire majoritairement des femmes, les formations étant principalement axées sur des secteurs tels que l'aide à domicile ou l'assistance aux soins, des 15 domaines traditionnellement féminisés. Les hommes s'orientent plutôt vers des formations de base dans des secteurs tels que l'électricité, la construction, le bâtiment, la conduite de poids lourds, la police ou l'informatique.

Nous constatons une lente et fragile progression du nombre d'hommes surtout en FB et préfo.

✓ Nationalité



En 2025, la nationalité la plus représentée parmi notre public reste celle des ressortissants hors Union européenne (53%). Parmi eux, on compte 2% d'Afrique du Nord, 45% de la région subsaharienne et 5% de réfugiés politiques. Cette proportion est restée relativement stable au cours des dernières années (55% en 2023, 50% en 2024). D'autres nationalités sont également présentes : 3% d'Amérique Latine (Brésil, El Salvador, Équateur) et 3% du Moyen-Orient (Pakistan, Liban...). Le secteur de

l'aide et des soins à domicile attire majoritairement un public étranger, pour lequel la discrimination semble moindre. Par ailleurs, 38% de notre public possède la nationalité belge (32% en 2023, 38% en 2024) et 9% ont une nationalité européenne (France, Albanie, Pologne, Espagne, Ukraine, Portugal,

Roumanie ; 14% en 2023, 11% en 2024). On peut conclure que le secteur de l'aide attire de plus en plus de personnes d'autres nationalités, probablement grâce à une meilleure valorisation de ces métiers. Il convient également de souligner qu'après la pandémie de 2020, un certain nombre de reconversions professionnelles ont eu lieu, notamment parmi les personnes issues du secteur de l'Horeca.

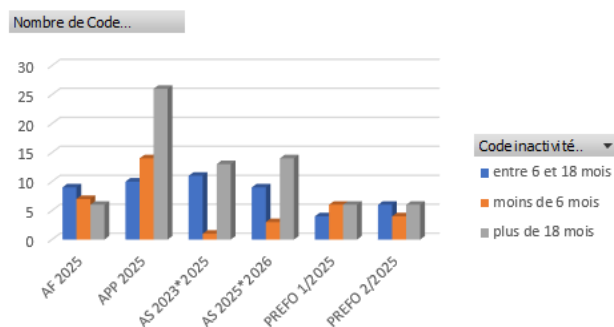
Donc, double mouvement :

- Toujours un public très majoritairement issu de l'immigration ;
- Mais : diversification des origines
 - Augmentation part belges/UE
 - Effet probable des reconversions post-Covid et/ou précarisation

✓ Niveau d'études

Une large majorité de notre public provient de l'immigration subsaharienne, maghrébine, moyen-orientale et latine, et bénéficie donc rarement de la reconnaissance de ses diplômes, ce qui représente près de 52% de notre public en 2024 (81% en 2023 et 64% en 2024). Cela inclut les diplômes non reconnus, ceux qui n'ont aucun diplôme et ceux dont le diplôme n'a pas d'équivalence. Cette donnée doit être mise en relation avec les informations concernant la nationalité, qui révèlent que la majorité de notre public est d'origine non européenne. Il faut également prendre en compte qu'une partie de ce public a obtenu la nationalité belge après avoir effectué sa scolarité hors de l'Union européenne.

✓ Durée d'inoccupation



Nous constatons que 32% de notre public a une période d'inoccupation de 6 à 18 mois (30% en 2023 et 34% en 2024), 44% sont sans occupation depuis plus de 18 mois (46% en 2023 et 45% en 2024) et 24% sont en situation d'inoccupation depuis moins de 6 mois (15% en 2024). Parmi eux, 26% sont au CPAS, 43% sont au chômage, 30% sont des demandeurs d'emploi libre et 1% sont à la mutuelle. Ces chiffres sont similaires à ceux des années précédentes, ce qui peut s'expliquer par

plusieurs facteurs. La nouvelle réforme du chômage a incité de nombreuses personnes à se reconvertir, en particulier dans des métiers en pénurie, afin de pouvoir bénéficier du chômage tout en suivant une formation de longue durée. Avant cette réforme, certaines personnes restaient dans un emploi uniquement pour assurer un revenu, mais avec les nouvelles règles, elles ont compris qu'elles ne pourraient plus suivre une formation à leur convenance sans risquer de perdre leurs droits. Certaines ont donc décidé de reprendre au plus vite une formation, sinon elles risqueraient de rester coincées dans un métier qu'elles n'aiment pas forcément. D'autres facteurs concernent les personnes engagées dans des parcours d'insertion de longue durée. Beaucoup doivent suivre des cours de langue (alphabétisation, FLE, primo-arrivants) avant de pouvoir bénéficier d'une remise à niveau et accéder à des formations qualifiantes pour exercer le métier de leur choix. Ce processus peut parfois durer plusieurs années, notamment pour acquérir les « soft skills » nécessaires. Une partie de ce public est constituée de mères qui attendent souvent que leurs enfants soient scolarisés avant de commencer une formation.

ACCUEIL ET SELECTION DES STAGIAIRES

Nous avons organisé 38 séances d'information en 2025 (*pour 42 en 2024*) concernant les formations reprises dans notre dossier FSE+ :

- Séances d'information mixtes (*préformation, aide-familial et aide-soignant*) : 11
- Séances d'information axée sur la préformation : 5
- Séances d'information axée sur la formation de base français-calcul : 22

Le processus de recrutement se déroule, comme en 2024, de la manière suivante :

- **Première étape** : inscription à une séance d'information et de tests
- **Deuxième étape** : participation à une séance d'information et de tests
- **Troisième étape** :

Pour la formation de base français-calcul :

- a) Entretien individuel avec la formatrice principale et/ou l'agent de guidance de référence
- b) Réorientation ou entrée en formation

Pour la préformation aux métiers de l'aide aux personnes :

- a) Réorientation ou entrée en formation après correction des tests
- b) Invitation à un entretien individuel avec l'agente de guidance + l'agente de suivi

Pour les formations qualifiantes :

- a) Réorientation ou entrée en formation après correction des tests
- b) Invitation à un module de détermination (MOD) de 3 jours
- c) Participation au module de détermination
- d) Entretien individuel avec la coordinatrice AF + 1 ou 2 agents de guidance
- e) Réorientation ou entrée en formation

Ce travail important peut être synthétisé de la manière suivante pour les quatre formations reprises dans notre agrément COCOF ISP :

	Nbre inscriptions séance info	Nbre Séances info organisées	Nbre personnes invitées/présentes Séances info	Nbre personnes ayant passé tests	Nbre personnes ayant passé Entretiens
FB Français-calcul	127	20	127/81	73	39
Préformation aux métiers de l'aide aux personnes	88	22	88/49	41	18
FQ Aide familial	97	17	97/64	64	18
FQ Aide-soignant	273	17	274/163	153	40

L'année 2025 confirme une évolution déjà perceptible au cours des exercices précédents en matière d'accueil et de sélection des stagiaires au sein du pôle ISP. Le processus d'entrée en formation apparaît aujourd'hui plus exigeant, comme en témoignent notamment un taux

accru de non-présentation aux séances d'information, des difficultés plus fréquentes à satisfaire aux tests d'entrée et une augmentation des abandons précoces.

Ces éléments ne traduisent pas un changement d'orientation du CFS en matière d'accessibilité, mais renvoient à une évolution plus large du contexte dans lequel s'inscrivent les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle. Les publics orientés vers nos actions se caractérisent de plus en plus par une accumulation de fragilités — linguistiques, sociales, administratives — tandis que les exigences des parcours de formation et les attentes en matière de mise à l'emploi demeurent élevées.

Il en résulte une tension croissante entre, d'une part, l'objectif d'ouverture aux publics les plus éloignés de l'emploi et, d'autre part, les conditions effectives de réussite dans des parcours qualifiants structurés et exigeants. Dans ce contexte, un accès à la formation insuffisamment préparé peut conduire à des ruptures de parcours ou à des situations d'échec, susceptibles de renforcer la fragilisation des personnes concernées. Ce n'est donc pas CFS qui se ferme ... c'est le contexte et le dispositif qui se durcissent !

Face à ces constats, le CFS a poursuivi l'adaptation de ses pratiques en renforçant les dispositifs d'orientation, en structurant davantage les étapes d'accès à la formation — notamment via le recours à un test d'entrée unique — et en développant des réponses intermédiaires telles que la préformation, visant à sécuriser les trajectoires.

Ces évolutions traduisent un repositionnement progressif du rôle de l'opérateur ISP, qui ne peut plus être appréhendé uniquement comme un lieu d'accès à la formation, mais également comme un acteur de régulation et d'accompagnement différencié des parcours. Elles interrogent plus largement les conditions collectives d'accès effectif aux dispositifs d'insertion pour les publics les plus fragilisés, dans un environnement marqué par un renforcement des exigences et des contraintes.

AUTRES INFOS DU POLE ISP ... (en vrac)

Le Pôle ISP a participé à diverses actions complémentaires autour des principaux axes stratégiques suivants :

1. Renforcement de l'accompagnement des publics (*réponse à la complexification des tensions sociales*)

Les évolutions de l'année confirment un renforcement ciblé des capacités d'accompagnement des stagiaires afin de répondre à la complexité croissante de leurs besoins.

- ✓ L'engagement d'une formatrice-logopède permet d'intégrer davantage la prise en charge des troubles d'apprentissage (*notamment les troubles dys*), souvent non diagnostiqués, en articulation avec les parcours de formation ;
- ✓ L'engagement d'une assistante sociale pour aider nos stagiaires dans les difficultés rencontrées telles que les problèmes psycho-sociaux, les problèmes de logement ou toute autre situation complexe.
- ✓ La participation à la journée handicap témoigne de la volonté d'adapter les dispositifs aux publics à besoins spécifiques.

! : Passage d'un accompagnement pédagogique classique à un accompagnement global intégrant mieux les dimensions cognitives, sociales et de santé.

2. Renforcement du pilotage stratégique et capacité d'adaptation

Plusieurs actions traduisent une volonté claire d'anticipation et d'adaptation des dispositifs ISP.

- ✓ Recrutement d'une chargée de mission ISP pour analyser les évolutions du secteur et envisager des adaptations
- ✓ Travail au sein de Brusynergie (FSE+) :
 - Harmonisation des pratiques
 - Amélioration des outils de sélection et de réorientation
 - Renforcement de la continuité des parcours

└ : Passage d'une logique de gestion des formations à une logique de pilotage stratégique du dispositif ISP dans un environnement en mutation.

3. Renforcement du travail en équipe et de la professionnalisation

- ✓ Organisation d'une formation interne "reboostez l'esprit d'équipe"
- ✓ Ajustement des pratiques internes (entretiens, orientation, suivi)

└ : Consolidation du collectif de travail comme condition de qualité de l'accompagnement dans des contextes plus exigeants.

4. Développement de l'ouverture culturelle et citoyenne des parcours

- ✓ Organisation de sorties culturelles (*Article 27*)
- ✓ Inscription dans des dynamiques sociétales (*genre, précarité menstruelle, numérique*)

└ : Maintien d'une approche ISP élargie qui dépasse (*le formatage à*) l'emploi pour inclure

- **Emancipation**
- **Accès à la culture**
- **Compréhension des enjeux sociétaux**

5. Renforcement du travail en réseau et de la sécurisation des parcours

Les collaborations sont particulièrement structurantes et articulées autour de la sécurisation des trajectoires :

- ✓ Participation aux jurys "1001 métiers / Vitrine" → meilleure orientation en amont
- ✓ Coordination d'Action Sociale → traitement des freins sociaux
- ✓ Participation aux salons BF → visibilité et recrutement
- ✓ Brusynergie → continuité des parcours inter-opérateurs

└ : Passage d'un fonctionnement en dispositif isolé à une logique : réseau – coopération – parcours intégré.

Pôle EP et CS de CFS asbl

ACTIONS MISES ŒUVRE EN 2025 EN COHESION SOCIALE

Le projet de Cohésion sociale du CFS, conformément à l'agrément arrêté par le Collège de la COCOF pour le quinquennat 2024-2028, comprend deux volets.

Le premier relève de l'axe prioritaire « Le vivre et faire ensemble » (P4B) et vise la diffusion d'outils de sensibilisation à l'interculturalité ».

Le second s'inscrit dans l'orientation spécifique « Impulsion pour l'inclusion des publics ayant un trajet migratoire » (OS2) et porte sur l'accueil, l'accompagnement et l'autonomisation des personnes réfugiées, migrantes et sans-papiers.

Le vivre et faire ensemble (P4B)

Les activités développées dans le cadre du P4B s'adressent à un public large, tout en accordant une attention particulière aux personnes confrontées à des situations de précarité ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent.

Au travers des projections de films, conférences, rencontres-débats, ateliers et espaces d'échanges, notre objectif est de permettre aux participants de mieux comprendre les enjeux qui traversent la société, de développer leur **analyse critique**, de vivifier leur **engagement solidaire**, et de renforcer leur capacité à **agir collectivement**.

Dans la continuité des années précédentes, notre programmation 2025 s'est largement appuyée sur l'actualité afin d'alimenter la réflexion collective et de répondre aux préoccupations du public. Au-delà des faits immédiats, nous avons cherché à replacer ces enjeux dans un contexte plus large afin d'en comprendre les causes, les mécanismes et les conséquences.



L'année 2025 a été fortement marquée par les débats suscités par **les réformes du gouvernement Arizona**, notamment en matière de **chômage** et de **migration**. Ces réformes s'inscrivent dans un mouvement plus large de durcissement des politiques sociales et migratoires observé depuis plusieurs décennies (depuis la mise en place de l'état social actif fin des années 1990 en matière de conditionnalité croissante de l'accès aux allocations et même depuis le milieu des années 1970 en matière de restrictions de l'accès au territoire).

Plusieurs activités ont permis d'en analyser les fondements, les conséquences concrètes et les marges de mobilisation citoyenne :

- « *Le chômage en Arizona : une sommation pour l'associatif ?* » (15/10), organisée avec le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion ;

- « *Asile et migration : regards croisés en Arizona* » (02/12), en partenariat avec le CNCD et Hispano Belga.

Les conséquences de ces réformes sur les CPAS, les travailleurs sociaux et les usagers ont également constitué un thème important de notre programmation.

- Les tables de dialogue « *Comment sortir du tunnel administratif ? Récits au cœur du CPAS* » (13/05), animées avec les expert-es du vécu des collectifs Cartach et CAPS, ont permis de **croiser les regards** d'usagers, de travailleurs sociaux et d'acteurs institutionnels autour des effets de la **surcharge administrative et du non-recours aux droits**.



Cette réflexion s'est notamment prolongée à travers :

- La projection du film « *Au suivant ! Le travail social sous tension* » (19/03), suivie d'un échange avec le Comité de Vigilance en Travail Social ; pour comprendre la nécessité d'accomplir un travail social clandestin, pour des professionnels se sentant acculés, afin de conserver du sens à leur mission
- La conférence gesticulée « *Un pauvre c'est comme un compte en banque, ça se gère !* » (28/11), pour questionner les représentations sociales associées à la pauvreté et aux politiques d'activation qui font la substance de ces réformes.

La question des drogues et de leurs impacts sur l'espace public a également été abordée à plusieurs reprises. Face à une problématique particulièrement présente à Saint-Gilles, nous avons souhaité dépasser les seules réponses sécuritaires pour ouvrir une réflexion sur la **réduction des risques, la santé publique et les réalités vécues par les personnes concernées**. Les activités suivantes ont permis d'aborder ces enjeux sous différents angles :

- Projection du film « *Love in the Time of Fentanyl* » (02/10) ;
- Rencontre-débat « Usages de drogues, minorités et résistances » (13/11).

Face à la poursuite de la guerre à **Gaza**, à l'extermination de sa population, et au sentiment d'impuissance qu'elle suscite, nous avons également proposé des espaces permettant de réfléchir aux formes de solidarité internationale et aux **capacités d'action citoyenne** à partir de là où on se situe, et avec les moyens à sa disposition :

- Projection du film « *Portuali* » (01/11) a notamment permis de mettre en lumière l'engagement des dockers de Gênes contre l'acheminement de matériel militaire à destination d'Etats qui piétinent en toute impunité les droits fondamentaux.

De plus, d'autres activités ont abordé des **problématiques structurelles** qui traversent durablement notre société et qui voient leur emprise se fortifier :

- « L'acier a coulé dans nos veines » (19/06), consacré aux transformations du monde du travail et **les pertes massives d'emploi** qui en découlent ;
- « Dans 10 jours ou dans 10 ans » (30/01), autour des **politiques de revitalisation urbaines et de leurs effets sur les quartiers populaires** ;

- « Caliban et la Macrale » (22/05), consacré aux mécanismes historiques de **domination des femmes**.

La question de la **participation citoyenne** en tant qu'**étalon de santé démocratique** a également continué à occuper une place importante dans notre programmation :

- Les rencontres consacrées à « *la rémunération des dispositifs participatifs* » (20/03, 15/05 et 19/06) ont permis de croiser les expériences, pratiques et questionnements de nombreux acteurs associatifs, académiques et citoyens, en matière de **défraiement/rémunération** des publics vulnérables lorsqu'ils sont sollicités sur base de leur expertise du vécu.
- Cette réflexion s'est poursuivie à travers deux ateliers sur « *le travail social participatif* » (23/09 et 07/10) organisés avec les collectifs Cartach et CAPS sur ce que produit **l'alliance entre professionnels et 1ers concernés** dans le travail social. Ces ateliers ont été réalisés à destination d'une centaine d'étudiants, et futurs assistants sociaux, de la Haute Ecole Odisee.

Enfin, les soirées « *Lancé de mots, passions vocales et scène ouverte en musique* » (16/03 et 09/11) ont offert des espaces d'expression libre où les participants ont pu partager leurs préoccupations citoyennes du moment, au premier rang desquelles sont **ressorties les violences physiques comme symboliques** dont notre temps reste décidément le signe.

Pour renforcer l'impact de notre action de sensibilisation, cette programmation 2025 a pu compter sur la contribution d'**expertises** multiples et de **partenaires** récurrents ou ponctuels, parmi lesquels le Réseau Nomade, le CASI-UO, Odisee, Douzerome, Ensemble pour 1060, ZinTV, Bruxelles Panthères, le Comité des riverains de Saint-Gilles, ou encore Transversale.

À titre quantitatif, les **18 activités** organisées dans le cadre du P4B ont représenté **51h30 d'activités** et réuni 662 participants.

Action pour l'accueil et l'autonomisation des réfugiés, migrants et sans-papiers

S'adressant spécifiquement aux personnes sans papiers, les activités développées dans le cadre de l'OS2 reposent sur deux piliers complémentaires :

- Une **permanence socio-juridique** individuelle destinée à accompagner les personnes sans-papiers dans leurs démarches administratives liées à la régularisation de leur titre de séjour et dans l'accès à leurs droits sociaux ;
- Une **mobilisation socio-politique** collective qui consiste à soutenir des initiatives menées pour, avec et par des sans-papiers en faveur d'une visibilité accrue de leur situation.

Au-delà du soutien individuel apporté dans les démarches de séjour ou d'accès aux droits, les permanences socio-juridiques visent à permettre aux personnes concernées de dégager du temps, de la disponibilité et de l'énergie pour participer à des dynamiques collectives et citoyennes.

L'année 2025 a été également marquée par les dix ans d'existence du Comité des Femmes Sans-Papiers. Depuis sa création en 2015, ce collectif constitue un espace d'entraide, d'organisation et de prise de parole pour des femmes confrontées à la précarité de séjour.

Notre accompagnement a consisté à soutenir les participantes dans la conception, l'organisation et l'animation de l'événement « **10 ans du Comité des Femmes Sans-Papiers** », programmé le 17 janvier 2026.

En plus du partage des **savoir-faire utiles à la conception et à l'organisation pratique**, notre accompagnement a été l'occasion de mener une réflexion collective sur l'histoire du comité, ses acquis, les défis à venir et les perspectives de développement de son action. Afin d'ancrer **le sens d'une telle mobilisation dans une perspective historique et politique**.

À titre quantitatif, les permanences socio-juridiques ont représenté **98 heures** d'activité réparties sur **28 séances**. Ce sont environ **150 à 200 dossiers** qui ont été ouverts et suivis dans ce cadre. Les actions de mobilisation collective ont quant à elles représenté **22 heures** réparties sur **8 séances** réunissant un groupe stable de participantes.

En guise de conclusion :

L'année 2025 confirme notre volonté de penser notre programmation de Cohésion sociale en tant qu'espace de rencontre, de réflexion critique et d'organisation collective. Dans un contexte marqué par le durcissement des politiques sociales et migratoires, la fragilisation des solidarités, la banalisation des discours d'exclusion et de stigmatisation des plus vulnérables, et la montée de forces politiques conservatrices, nous avons cherché à maintenir et à ouvrir des espaces où il demeure possible de penser ensemble, vivre ensemble et faire ensemble.

Les activités développées dans le cadre du P4B n'avaient pas pour seule ambition d'informer ou de sensibiliser. Elles visaient à comprendre les mécanismes qui produisent les inégalités, à interroger les rapports de pouvoir qui traversent la société et à identifier les marges d'action collectives encore possibles. Car face à des réalités souvent présentées comme inéluctables, il est à rappeler que ce qui a été construit politiquement peut être transformé politiquement. Qu'il existe des alternatives.

L'année 2025 a également renforcé une orientation déjà présente dans nos pratiques : celle de reconnaître pleinement les premiers concernés comme producteurs de savoirs, d'analyses et de propositions. Plus que jamais, nous avons souhaité leur faire une place en tant qu'intervenants, formateurs, animateurs, chercheurs, artistes ou porte-parole. Cette démarche ne relève pas d'une simple préoccupation participative. Elle procède de la conviction que les personnes qui vivent les injustices sociales disposent d'une expertise spécifique pour les comprendre, les analyser et imaginer des alternatives. Le croisement entre savoirs expérientiels, professionnels, académiques et militants demeure à nos yeux une condition essentielle au vivre/faire ensemble.

Dans le cadre de l'OS2, notre travail auprès des personnes sans-papiers nous a une nouvelle fois confrontés à des questions qui dépassent largement les enjeux administratifs ou juridiques. La préparation du dixième anniversaire du Comité des Femmes Sans-Papiers a constitué à cet égard un moment particulièrement fécond. Elle nous a conduits à interroger la place des associations dans les luttes qu'elles soutiennent, les équilibres parfois fragiles entre soutien et direction, les risques d'appropriation des paroles et des combats des premiers concernés, mais aussi les conditions concrètes permettant aux personnes sans-papiers d'exercer pleinement leur autonomie politique.

Ces questionnements ne constituent pas un aboutissement mais un chantier. Ils continueront à nourrir notre réflexion en 2026 autour de l'éthique de l'alliance, du partage du pouvoir, du

leadership/ownership des premiers concernés et des formes de solidarité capables de renforcer les luttes sans s'y substituer.

Cette vigilance nous paraît d'autant plus nécessaire dans un contexte où le monde associatif est lui-même fragilisé. L'insécurisation financière croissante des associations, les subsides gelés ou incertains, les injonctions à faire toujours plus avec moins de moyens créent des tensions qui ne sont pas sans conséquences sur les pratiques. Elles peuvent progressivement déplacer les priorités, influencer les choix stratégiques et introduire des biais dans la relation avec les premiers concernés.

Face à ces risques, il nous semble essentiel de maintenir une vigilance politique permanente, tant au sein de l'assemblée générale qu'au sein des équipes. Cette vigilance suppose également une transparence assumée avec les collectifs de premiers concernés avec lesquels nous travaillons. Les arbitrages entre contraintes financières, survie institutionnelle et positionnement politique doivent également pouvoir être discutés collectivement avec celles et ceux aux côtés desquels nous prétendons agir.

L'un des défis des années à venir consistera précisément à ne pas laisser les contraintes budgétaires enfermer nos organisations dans une logique exclusivement gestionnaire et comptable.

Au-delà des chiffres, cette année nous rappelle plus que jamais l'importance de préserver des espaces où les solidarités permettent d'imaginer et de construire, malgré tout, d'autres possibles.

ACTIONS MISES ŒUVRE EN 2025 EN EDUCATION PERMANENTE

Tout comme pour nos actions en Cohésion sociale, l'année 2025 s'inscrit dans le cadre du cycle quinquennal 2024-2028 de notre programmation en Éducation permanente.

L'année écoulée a une nouvelle fois été particulièrement dense en activités, en partenariats, en initiatives et en dynamiques collectives. Le présent rapport ne rend toutefois compte que d'une partie de notre action : celle qui peut être décrite, objectivée et valorisée dans le cadre des exigences du décret. Une part importante de notre travail demeure pourtant largement **invisible**. Ces activités constituent des prémisses à des actions futures, des temps de maturation, de mise en lien ou de construction de confiance. Elles se développent dans les interstices des dispositifs institutionnels des procédures bureaucratiques, lorsque les réalités rencontrées sur le terrain imposent de sortir des chemins balisés pour rester fidèles aux finalités poursuivies.

L'éducation populaire ressemble à bien des égards à un iceberg : sous la surface se déploie un travail considérable de présence, d'écoute, de médiation, d'accompagnement, de traduction entre mondes sociaux, de gestion des tensions, de construction d'alliances, de soutien aux initiatives, d'expérimentation et de protection des espaces de confiance nécessaires à l'émergence d'une parole collective. C'est souvent dans cette partie immergée que se construisent les conditions permettant ensuite à une dynamique collective, une recherche, une formation, une mobilisation ou une action publique de voir le jour.

Bien qu'invisible, cette dimension de notre travail constitue pourtant l'une des conditions essentielles de l'éducation permanente. C'est dans ces espaces souvent informels que se

construisent les relations de confiance qui fondent notre posture de soutien, d'allié, de compagnon, voire de complice, des luttes menées par les premiers concernés.

Ce travail souterrain exige du temps, de la disponibilité, de la continuité et une capacité d'écoute qui résistent souvent mal aux tendances croissantes à vouloir tout encadrer, formaliser, anticiper ou contractualiser. Or, les relations de confiance ne se construisent pas à coup de conventions, d'avenants ou de procédures. Elles nécessitent des marges de manœuvre, une certaine souplesse, une agilité constante pour être à hauteur du réel, et la possibilité de consacrer du temps à ce qui n'est pas immédiatement visible ou valorisable. C'est uniquement depuis ces espaces que se créent les conditions permettant à une dynamique d'éducation populaire de prendre racine, de se développer et de faire émerger ce qui n'était pas prévu.

D'une certaine manière, cette attention à l'imprévu rejoint l'une des intuitions fondatrices du CFS : **lutter contre les formes de déterminisme qui assignent les individus et les groupes à une place prédéfinie**. L'éducation permanente ne consiste pas seulement à transmettre des savoirs ou à développer des compétences ; elle vise également à faire naître des bifurcations là où les trajectoires semblaient verrouillées, à cultiver les conditions d'émergence de futurs inattendus et à maintenir vivante la possibilité d'horizons plus justes et plus désirables.

C'est dans cette perspective que l'année 2025 a également confirmé une orientation qui traverse désormais l'ensemble de notre action : la volonté de reconnaître les premiers concernés comme des acteurs à part entière des processus de réflexion, de formation, de recherche et de transformation sociale. Au-delà de leur participation aux activités, nous cherchons à renforcer leur place en tant que producteurs de savoirs, d'analyses, de récits et de propositions.

Cette approche transversale s'appuie sur la conviction que les personnes confrontées aux injustices sociales disposent de ressources utiles pour les comprendre, les analyser et les combattre.

Les activités présentées dans ce rapport poursuivent donc le processus de refondation de l'association (*formalisé dans la note d'orientation adoptée par l'Assemblée générale le 12 février 2020*) : renforcer la puissance d'agir des premiers concernés, reconnaître leurs savoirs et contribuer à lutter contre les différentes formes de déterminisme.

Notre ambition reste celle d'une éducation populaire construite pour, avec et PAR les premiers concernés, où les expériences vécues deviennent des savoirs, les savoirs des leviers d'émancipation et l'émancipation un moteur de **transformation sociale**.

ANIMATIONS AXE 1 (en vertu du principe de transversalité) DU DÉCRET EP :

Bien que notre association ne soit pas agréée à l'axe 1, le décret Éducation permanente modifié en 2018 permet aux associations reconnues à d'autres axes de développer un volume limité d'activités relevant de l'animation, en vertu du principe de transversalité.

Pour le CFS, cette possibilité offre l'opportunité de développer des démarches complémentaires aux formations, recherches et analyses qui constituent historiquement le cœur de notre action.

Les activités reprises ci-dessous témoignent de cette volonté de créer des espaces où l'expression, la rencontre, la création et l'engagement citoyen deviennent autant de leviers pour lutter contre l'isolement, l'invisibilisation et les différentes formes de déterminisme qui

limitent la capacité des personnes à agir sur leur propre existence et sur le monde qui les entoure.

Thématique « Faire société : sensibilisation, débats et expression citoyenne »

1. La Chorale des Invisibles »¹ (34h)

Née en 2023 à l'initiative du collectif « Chants de lutte », la Chorale des Invisibles rassemble aujourd'hui le Comité des Femmes Sans-Papiers, le Collectif Formation Société et le PAC Bruxelles autour d'un projet qui met le chant au service de la lutte pour la régularisation des personnes sans-papiers.

Le projet dépasse largement le cadre artistique ou socio-culturel. La chorale est à la fois un espace d'expression collective, de mobilisation, et un véritable outil pour la lutte. Elle permet aux membres du comité des femmes sans-papiers de faire entendre publiquement leurs réalités, leurs analyses et leurs revendications.



Les concerts et lectures-performances deviennent alors des moments de sensibilisation et d'interpellation du grand public, et contribuent à visibiliser des réalités auxquelles les politiques migratoires sont aveugles et à audibiliser des colères sourdes.

Aujourd'hui, la chorale des Invisibles est constituée d'une cinquantaine de participantes et est devenue un acteur incontournable des luttes pour les droits des personnes migrantes dans le paysage culturel bruxellois, enchaînant les performances et les prises de paroles en public. Ainsi en 2025, la chorale a pu se produire aux festivals des Libertés, Jam in Jette et Esperanzah. Elle a également été programmée au sein de nombreuses manifestations bruxelloises, telles que le podium de la manifestation du 8 mars pour les droits des femmes, celui du « Belgian Housing Action Day » pour le droit au logement, celui du 1er mai et bien d'autres encore. Enfin, elle a à de nombreuses reprises été programmée aux événements grand public organisés par des associations ou des Centres Culturels, tels que le « Cultureghem », « le Ciré », « the House of Compassion » ou "le Brass".

Cet outil de lutte contribue à renforcer la visibilité du Comité des Femmes Sans-Papiers et constitue souvent une porte d'entrée pour faire connaître ses analyses, ses revendications et

¹ <https://radioairlibre.net/emissions/tranche-danar/concert-de-la-chorale-des-invisibles-une-emission-de-midi-express-de-radio-campus/>

ses combats auprès d'un large public. Il permet également d'offrir une place à chacune, y compris à celles qui ne souhaitent pas ou ne se sentent pas en capacité d'assumer un rôle de porte-parole. Chanter ensemble devient alors une autre manière de prendre part à la lutte, de faire entendre sa voix et de contribuer à une expression collective.

La Chorale des Invisibles illustre concrètement l'ambition du CFS de mettre à disposition des premiers concernés des outils stratégiques, appropriables et accessibles, leur permettant de transformer des expériences individuelles en voix collectives.

2. Le Collectif morts de la rue (58h)

En 2024, 81 personnes sont décédées alors qu'elles étaient sans chez-soi. Derrière ce chiffre se cachent autant de trajectoires de vie marquées par l'exclusion, la précarité et la privation d'un droit fondamental : celui d'accéder à un logement digne.

Depuis près de vingt ans, le Collectif Morts de la Rue, coordonné par l'ASBL Diogène, œuvre pour que ces personnes ne disparaissent pas dans l'indifférence. Tout au long de l'année, il veille à l'organisation de cérémonies d'hommage personnalisées et accompagne les proches confrontés à ces décès. Chaque année, une cérémonie officielle se tient à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. À cette occasion est lue la « Litanie », une série de quatrains écrits en mémoire de chaque personne décédée, mais également porteuse d'une interpellation citoyenne et politique sur les responsabilités collectives face au sans-abrisme.

À la demande du Collectif Morts de la Rue et de Diogène, le CFS et le PAC ont organisé plusieurs ateliers d'écriture destinés à produire ces quatrains. Au-delà de l'exercice d'écriture, ces ateliers ont constitué des espaces de réflexion sur les mécanismes qui conduisent certaines personnes à mourir dans la rue. Ils ont permis d'aborder les causes structurelles du sans-chez-soi, de déconstruire les préjugés qui entourent cette réalité et de questionner les responsabilités politiques, institutionnelles et sociétales en matière de logement, de santé et d'accès aux droits.

Les premiers concernés ont occupé une place centrale dans cette démarche, notamment à travers la co-animation des ateliers. Leur expérience a nourri les échanges et permis de faire émerger une parole collective exigeante en matière de justice sociale. Les textes produits ont servi de support à plusieurs interpellations publiques, notamment lors de la cérémonie de la Litanie à l'Hôtel de Ville de Bruxelles et lors d'échanges avec des responsables politiques.

Ce projet rappelle que la mort dans la rue ne peut être considérée comme une fatalité ou comme le résultat de choix individuels. Chaque décès constitue à la fois une tragédie humaine et le symptôme d'un échec collectif. À travers l'écriture, la mémoire et l'interpellation citoyenne, cette action vise à rendre visibles des réalités souvent ignorées, à redonner une place et une dignité aux personnes disparues et à nourrir une réflexion collective sur les transformations sociales nécessaires pour que personne ne soit laissé de côté.

Cette démarche a également permis de renforcer les liens entre les différents axes de notre action en Éducation permanente. À la suite de ce travail, le Collectif Morts de la Rue a sollicité



le CFS (en partenariat avec le Douzerome) pour l'organisation d'une formation sur mesure à l'anecdote gesticulée. Ce processus a permis aux membres du collectif de construire et de transmettre un récit sensible et politique de leur engagement, tout en présentant au grand public l'histoire, les enjeux et les combats portés par le Collectif à l'occasion de son vingtième anniversaire. Cette demande témoigne de la manière dont une action d'animation peut ouvrir sur d'autres démarches de formation, de conscientisation et de prise de parole publique.

En guise de conclusion : *L'axe 1, tel qu'investi par notre association, constitue un espace complémentaire à nos axes historiques de reconnaissance. Il nous permet d'expérimenter d'autres formes d'éducation populaire et de développer de nouveaux partenariats. Il contribue également à renforcer la visibilité des premiers concernés, de leur engagement et de leurs revendications. En 2025, cet investissement s'est traduit par un volume total de 92 heures d'activités valorisables.*

FORMATIONS AXE 2 DU DECRET EP :

➤ **LES FORMATIONS « PREMIERS CONCERNES »**

✓ **LA FORMATION DES COLLECTIFS DES SANS-PAPIERS (EN PARTENARIAT AVEC L'UP)**

Le BESP a été fondé sur la volonté d'appuyer les luttes pour les droits des Sans-Papiers en dotant les collectifs des sans-papiers d'un organe d'analyses politique et stratégique.

A l'issue des élections de 2024, le travail du BESP a consisté à réaffirmer et adapter leurs revendications pour **une politique migratoire positive**, avec pour et par les différents collectifs des sans-papiers. Ces revendications et les stratégies pour les porter publiquement ont fait l'objet de formations à destination des responsables et portes paroles de différents collectifs des sans-papiers.

1. Formation des responsables et portes parole des collectifs des sans-papiers (BESP)

Créé en 2018 par et pour les personnes sans-papiers, le Bureau d'Étude des Sans-Papiers (BESP) poursuit son ambition de constituer un outil d'analyse politique, de formation et de soutien stratégique au service des collectifs de sans-papiers. Développé dans le cadre du partenariat entre le CFS et l'Université Populaire de Bruxelles, il assure la cohérence des différentes actions menées à destination des collectifs et contribue au renforcement de leurs capacités d'organisation, de représentation et de plaidoyer.

L'année 2025 s'inscrit dans le prolongement direct du travail mené en 2024. Alors que les formations de l'année précédente avaient principalement porté sur la préparation des élections et l'appropriation des revendications des collectifs afin de permettre aux porte-parole de les défendre auprès des responsables politiques et de la société civile, l'année 2025 a été consacrée à l'analyse du nouveau contexte politique issu des élections et à ses conséquences pour les personnes sans-papiers.

Dans un contexte marqué par l'installation du gouvernement Arizona et le durcissement des



politiques migratoires, le BESP a poursuivi son travail de formation des responsables et porte-parole des collectifs. Les séances ont notamment porté sur l'analyse des nouvelles orientations gouvernementales en matière de migration, d'asile, de séjour et de retour, mais également sur le renforcement des compétences en communication, en analyse politique, en compréhension des institutions belges, en droit des étrangers et en relations avec les médias.

Le BESP a également accompagné plusieurs démarches de plaidoyer auprès des autorités locales. Des rencontres ont été organisées avec **différents bourgmestres et responsables communaux bruxellois** afin de porter les revendications des collectifs de sans-papiers et de sensibiliser les pouvoirs locaux aux réalités vécues par les personnes concernées.



Parallèlement, le BESP a poursuivi son travail de **sensibilisation et de construction d'alliances** avec différents acteurs de la société civile, du monde académique, syndical et associatif. À travers ces différentes actions, il continue à renforcer l'expertise, l'autonomie et la capacité d'intervention publique des



Formation dans le cadre du projet Y En A Marre (YEAM)

L'année 2025 a marqué une évolution importante du dispositif. Forts des enseignements tirés des éditions précédentes, nous avons choisi de réorienter la formation afin de privilégier la **qualité de l'accompagnement** et le **suivi des binômes** plutôt que la multiplication des sessions de formation centrées sur les aspects administratifs et juridiques visant un impact à large échelle.

- Une première journée est consacrée à une **mise en contexte globale** des questions migratoires, de la lutte des personnes sans-papiers, des violences institutionnelles ainsi que de l'histoire et des objectifs du projet « Y en a marre ».
- Une demi-journée est ensuite dédiée aux **enjeux spécifiques de l'accompagnement** : posture, limites, responsabilités et attentes liées au rôle d'accompagnant.
- Une séance juridique, animée par des juristes et avocats partenaires, vient compléter cet apport en proposant un éclairage spécialisé sur **les procédures et les réalités administratives** rencontrées par les personnes sans-papiers.

32

aux études et aux parcours qualifiants pour les personnes en attente d'une régularisation, les équivalences de diplôme, la validation des acquis et de l'expérience, ..., ainsi que les ressources disponibles à Bruxelles pour préparer l'avenir malgré les conditions administratives qui maintiennent les personnes sans-papiers dans un statu quo.

3. Formation aux outils et enjeux du numérique

Née à la demande du Comité des Femmes Sans-Papiers dans le contexte de la crise sanitaire (Covid-19) et de l'accélération de la numérisation des services, cette formation poursuit un double objectif : **répondre aux besoins concrets des participantes en les outillant avec des savoirs et savoir-faire numériques de base, tout en développant une réflexion critique à partir de leurs réalités vécues**. La formation se situe ainsi au croisement de la nécessité pragmatique « **d'aller vers le numérique** » et de la volonté de « **faire face au tout-au-numérique** » exprimée par les membres du comité.

Cette formation part du constat que la **dématérialisation** croissante des services publics, des démarches administratives et de nombreux dispositifs d'accès aux droits tend à renforcer **les inégalités** pour les personnes peu familiarisées avec les outils numériques ou ne disposant pas d'un accès adéquat au matériel informatique.

En 2025, les séances ont porté sur **la pratique continue** des outils numériques du quotidien : utilisation de l'ordinateur et du smartphone, création et gestion d'une adresse e-mail, navigation sur Internet, recherche d'informations, réception et envoi de documents, organisation des dossiers et fichiers, traitement de texte et utilisation de différents logiciels. Ces apprentissages visent à renforcer l'autonomie des participantes dans leurs démarches personnelles, administratives et citoyennes.

La formation constitue également **un espace d'analyse collective des enjeux sociaux et politiques liés au numérique**. Les participantes ont notamment travaillé sur les conséquences de la fermeture des guichets physiques, la fracture numérique, l'accès aux services publics, ainsi que les difficultés rencontrées par les personnes sans-papiers dans un contexte de numérisation accrue des procédures administratives. Les échanges ont permis d'interroger les atouts et les limites du numérique dans nos vies, mais aussi son impact sur l'accès effectif aux droits fondamentaux.

L'**actualité politique et migratoire** a également nourri le travail du groupe. Certains ateliers ont ainsi mobilisé les outils numériques pour analyser des textes, identifier les éléments clés de débats publics ou encore décrypter des mesures ayant un impact direct sur les personnes sans-papiers. La question **des liens entre numérique et luttes sociales** a également traversé plusieurs séances, permettant de réfléchir aux usages du numérique comme outil d'information, d'organisation collective et de mobilisation.

À travers cette démarche, le numérique est envisagé non seulement comme un outil pratique, mais également comme un enjeu démocratique, social et politique qui interroge les conditions d'accès effectif aux droits fondamentaux.

4. Formation du Comité des Femmes Sans-papiers

Depuis 2020, le Collectif Formation Société poursuit un cycle de formations hebdomadaires organisées chaque jeudi matin à destination des femmes engagées au sein du Comité des Femmes Sans-Papiers.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des processus engagés au cours des années précédentes. Après une année 2024 largement consacrée à la compréhension des enjeux électoraux et au développement des capacités d'interpellation des responsables politiques, les formations ont principalement porté sur l'analyse du nouveau contexte politique issu des élections, et plus particulièrement sur **les orientations du gouvernement fédéral en matière de migration, d'asile, de séjour et de régularisation**.

L'objectif général de cette démarche demeure inchangé : construire des savoirs sociaux stratégiques à partir des expériences vécues par les femmes sans-papiers, renforcer leur pouvoir d'agir et soutenir leur capacité à intervenir collectivement dans les débats et les décisions qui les concernent. Dans une perspective d'éducation populaire, les participantes sont invitées à partir de leurs réalités quotidiennes pour développer une compréhension plus large des mécanismes sociaux, administratifs et politiques qui influencent leurs trajectoires, et ce en vue d'y inférer individuellement et collectivement.

Les formations organisées en 2025 ont notamment porté sur l'analyse de l'accord de gouvernement, les politiques migratoires, les procédures de régularisation, le dispositif ICAM de retour volontaire, la procédure Dublin, les droits liés à la maternité, les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que sur le développement des compétences de communication, de prise de parole publique, de rédaction de communiqués et de construction de plaidoyers collectifs.

Comme les années précédentes, la méthodologie pédagogique repose sur quelques principes simples : partir des expériences sociales vécues, les analyser collectivement, les mettre en dialogue avec d'autres formes de savoirs, identifier des pistes d'action et construire collectivement des revendications et des stratégies de mobilisation.

Parallèlement aux formations, le comité a poursuivi sa présence dans **l'espace public** à travers des mobilisations citoyennes, des actions de sensibilisation, des lectures publiques, des créations artistiques et les nombreuses prestations de la Chorale des Invisibles.

À travers ce processus, les participantes passent progressivement de la parole individuelle à la parole collective, de l'expérience personnelle à l'analyse politique, et de l'analyse à l'action. Plus qu'un espace de formation, le comité constitue ainsi **un lieu où se construisent des savoirs, des solidarités et des capacités d'intervention citoyenne portées par les premières concernées elles-mêmes**.

✓ LA FORMATION DES COLLECTIFS D'ALLOCATAIRES SOCIAUX

Initié en 2022 dans le cadre d'un partenariat avec le CPAS de Saint-Gilles, ce processus visait à former des allocataires sociaux à même de porter des recommandations destinées à améliorer l'accès aux aides et services du CPAS. Les avancées obtenues à la suite des premières interpellations (notamment la mise en place de séances d'information collectives et la généralisation de la carte médicale sur douze mois) ont encouragé les participants à poursuivre leur engagement collectif en s'instituant comme interlocuteurs légitimes des politiques sociales. C'est dans cette dynamique qu'est né le CAPS (*Collectif d'Actions Participatives et Solidaires*).

Depuis 2023, le CAPS s'est associé au collectif CARTACH, soutenu par la Haute École Odisee. Ensemble, les deux collectifs ont développé le projet des « Assises du Social », avec l'ambition de favoriser un dialogue constructif entre ayants droit, travailleurs sociaux, responsables

institutionnels, chercheurs et décideurs politiques autour des mécanismes qui produisent le non-recours aux droits sociaux.

L'année 2024 avait principalement été consacrée à la construction des bases méthodologiques de cette recherche collaborative : formation à la recherche-action, réflexion sur les injustices épistémiques, croisement des savoirs, développement de partenariats et recherche de financements. Ce travail a permis l'émergence d'une véritable communauté d'enquête associant les collectifs d'ayants droit, le CFS, la Haute École Odisee, la KU Leuven, des chercheurs, des enseignants et des étudiants autour d'une question commune : comment la charge administrative contribue-t-elle au non-recours aux droits sociaux ?

En 2025, le projet est entré dans une nouvelle phase avec le lancement effectif d'une recherche soutenue par BELSPO pour le compte du SPP Intégration sociale. Le travail s'est centré sur la réalisation de récits numériques (*Digital Storytelling*) portant sur la **charge administrative dans les CPAS et ses conséquences tant pour les usagers que pour les professionnels**.

L'originalité de la démarche réside dans le croisement systématique des regards. Chaque récit met en dialogue la perspective d'un ayant droit et celle d'un travailleur social confrontés à une même réalité administrative. Ces récits permettent de dépasser les oppositions souvent caricaturales entre usagers et institutions pour mettre en lumière les effets concrets de la complexification des procédures sur l'accès aux droits, les conditions de travail et la qualité de l'accompagnement social.

Ces productions audiovisuelles ne constituent pas une fin en soi. Elles servent de support à l'organisation de « tables de dialogue » réunissant chercheurs, étudiants, enseignants, travailleurs sociaux, responsables institutionnels et premiers concernés. Une attention particulière a été portée à la place occupée par les membres des collectifs dans ces espaces. Là où les personnes concernées sont souvent invitées à témoigner ponctuellement de leur vécu, elles occupent ici un rôle d'organiseurs, de co-chercheurs, d'animateurs et de facilitateurs des échanges. Cette évolution constitue l'un des acquis majeurs du processus. Les discussions nourries par ces récits alimentent directement la recherche en permettant d'identifier des pistes concrètes de simplification administrative, d'amélioration de l'accès aux droits et de réduction des situations de non-recours. Elles contribuent également à documenter les effets parfois paradoxaux des dispositifs administratifs sur les personnes qu'ils sont censés soutenir.

L'année 2025 a également été consacrée à un important travail de consolidation des partenariats. Les membres de la communauté d'enquête ont élaboré collectivement une charte éthique destinée à encadrer les collaborations entre collectifs, chercheurs, institutions académiques et acteurs de terrain. Parallèlement, un travail de sensibilisation et de rencontre a été mené auprès de plusieurs CPAS afin de favoriser leur implication dans la recherche.

Cette démarche illustre particulièrement bien la cohérence du parcours engagé depuis plusieurs années. Partie d'un groupe d'allocataires sociaux souhaitant améliorer le fonctionnement de leur CPAS, elle a progressivement donné naissance à une recherche collaborative d'envergure réunissant premiers concernés, professionnels, chercheurs, étudiants et responsables institutionnels autour d'un même objectif : comprendre les mécanismes qui produisent le non-recours afin de contribuer collectivement à leur transformation à l'échelle nationale.

➤ **LES FORMATIONS « ACTEURS ASSOCIATIFS »**

Initialement conçue à destination des responsables, travailleurs et bénévoles du secteur associatif, notre offre de formation s'est progressivement ouverte à une plus grande diversité de publics à la faveur de la réforme du décret Éducation permanente.

Cette évolution rencontre pleinement l'acception extensive que le CFS donne à la notion d'« acteur associatif ». Celle-ci ne se limite pas aux professionnels ou aux mandataires des organisations. Nous considérons également comme acteurs associatifs les personnes qui, à partir de leur expérience de la précarité, de l'exil, du non-recours aux droits ou d'autres formes d'injustice sociale, s'organisent collectivement, produisent des analyses, portent des revendications et participent à la transformation de la société. C'est à ce titre que nos dispositifs de formation s'adressent également aux responsables et porte-parole des collectifs de premiers concernés.



Ces formations s'inscrivent également dans une perspective de **formation continuée** des professionnels. Elles visent à renforcer leurs compétences, à nourrir leur réflexion sur les transformations sociales contemporaines et à leur permettre d'adapter leurs pratiques aux réalités des publics qu'ils accompagnent.

L'année 2025 marque également une étape importante sur le plan organisationnel. Après une année 2024 particulièrement difficile, marquée par la vacance du poste d'assistant administratif durant plusieurs mois et les conséquences que cela a eues sur la promotion, le suivi des inscriptions et le maintien d'une partie de la programmation, l'engagement d'une nouvelle assistante administrative a permis de sécuriser davantage l'organisation et le suivi des formations. Ce renforcement de l'équipe a contribué à consolider la programmation catalogue.

1. **Formations dispensées par des vacataires externes**

N°	Formation	Heures valorisées
1	Animer des ateliers d'écriture dans une visée d'émancipation	21
2	Venez vous initier aux jeux-cadres de Thiagi ! – Niveau 1 – Session 1	13
3	Augmenter votre zone de confort face à un groupe	13
4	Atelier de facilitation visuelle – Niveau 1	13

5	À pleine voix – Atelier d'écriture orale poétique et musicale	10.5
6	Comment réagir face à l'agressivité verbale	14
7	Monte ton anecdote gesticulée – Session 1	22.5
8	Animer des ateliers d'écriture dans une visée d'émancipation – Session 2	21
9	Comment mobiliser un public « sous contrainte » – Échange de pratiques	12
10	L'art du lâcher-prise	13
11	Travailler le récit de vie comme pensée subjective	21
12	Venez vous initier aux jeux-cadres de Thiagi ! – Niveau 2	13
13	Travailler avec un public « contraint » : posture de l'intervenant-e et outils de communication	20
14	Monte ton anecdote gesticulée – Session 2	22.5
15	Faciliter l'intelligence collective	19.5
16	Atelier de facilitation visuelle – Niveau 1 – Session 3	13
17	À pleine voix – De la joie d'écrire, d'oraliser, de résister et de dire en musique	12
18	L'assertivité au service de mon bien-être et de mes relations	14
19	Thiagi – Niveau 2	13
20	Vers des relations de travail plus sereines	14
21	Dépasser les biais cognitifs pour mieux interagir en groupe	14
	TOTAL	329 h

2. Formations dispensées par l'équipe interne

○ Pratiques de l'éducation populaire (*Coordination de l'Action Sociale de Laeken*)

Co-organisée avec le PICOL, cette formation poursuit un objectif constant : renforcer les démarches d'éducation populaire dans les pratiques quotidiennes des organisations membres de la Coordination Sociale de Laeken (CSL), tout en réinterrogeant le sens et les finalités du travail social dans un contexte de profondes transformations sociales et politiques.

L'année 2025 s'inscrit dans le prolongement direct du travail mené en 2024 autour de la compréhension, de l'analyse critique et de l'écriture de diagnostics sociaux. Les participants avaient alors questionné la multiplication des diagnostics dans le secteur social, leur utilité réelle, leurs limites et leur faible impact sur les pratiques et les décisions politiques. Cette réflexion avait conduit à l'exploration de formes alternatives de diagnostic davantage ancrées dans les savoirs issus de l'expérience et les réalités vécues sur le terrain.

En 2025, ce travail s'est poursuivi autour de la relance du Plan Global de Revitalisation de Laeken (PGRL) et de la valorisation des enseignements tirés de l'action « **Place à nos droits** ».

Les participants ont exploré différentes manières de rendre les constats produits collectivement plus visibles, plus appropriables et davantage susceptibles d'alimenter l'action collective et les politiques publiques.

Un second cycle de formation, intitulé « **Nous ne pouvons pas changer ce que nous ne comprenons pas** », est né des inquiétudes suscitées par le contexte politique et socio-économique actuel : réformes du chômage, pressions budgétaires sur les services publics et associatifs, restrictions des droits sociaux et incertitudes institutionnelles. À partir des réalités rencontrées dans leurs secteurs respectifs, les participants ont cherché à développer une lecture plus globale des transformations en cours et à dépasser les analyses fragmentées souvent imposées par l'actualité ou les discours dominants.

La formation a ainsi permis de croiser les expériences de travailleurs issus de secteurs variés (emploi, logement, santé, jeunesse, culture, petite enfance, CPAS, cohésion sociale, etc.), de produire des analyses partagées, de questionner les récits dominants et de renforcer la capacité des participants à comprendre, expliquer et transmettre les mécanismes sociaux, économiques et politiques qui influencent leur travail quotidien.

Fidèle à la méthodologie de l'éducation populaire, le processus s'est appuyé sur les expériences de terrain des participants, leur mise en dialogue avec des apports théoriques et l'expérimentation collective de nouveaux outils d'analyse et d'action. Cette dynamique a notamment donné naissance à plusieurs productions collectives, parmi lesquelles l'émission radio « **Ça sent le sapin** » et le journal de lutte « **La Truite** », conçus comme des supports d'expression, de sensibilisation et de mobilisation citoyenne.

Au-delà du renforcement des compétences individuelles, cette formation contribue à construire **une culture commune entre acteurs** de terrain et à faire émerger des analyses collectives susceptibles de nourrir les pratiques professionnelles, les dynamiques de quartier et les interpellations politiques portées par la Coordination Sociale de Laeken.

○ **Pour Un Numérique Critique et Humain** (PUNCH)

Développé dans le cadre du collectif PUNCH, ce cycle de formation poursuit une réflexion engagée depuis plusieurs années sur les transformations numériques et leurs impacts sur les pratiques professionnelles, les droits des citoyens et les processus d'émancipation. L'objectif n'est pas de permettre aux participants de maîtriser certains outils numériques, mais de développer une compréhension critique des logiques qui accompagnent leur déploiement afin de pouvoir les utiliser, les adapter ou les questionner en fonction des valeurs portées par le travail social, l'éducation permanente et l'action associative.

Dans le prolongement du travail mené en 2024, les formations ont principalement porté sur **la question des archives et sur les enjeux liés à leur numérisation**. Les participants ont interrogé les effets de la digitalisation sur la production, la conservation et la transmission des savoirs : que choisit-on de conserver ? Quelles mémoires sont rendues visibles ou, au contraire, invisibilisées ? Quels savoirs sont produits à partir de ces archives et au bénéfice de qui ? Une attention particulière a été portée aux archives issues des luttes sociales et aux possibilités offertes par le numérique pour préserver et valoriser des mémoires minoritaires.

Cette réflexion a notamment donné lieu à l'organisation de la journée d'étude « **Histoires belges : des archives au cinéma** », consacrée aux usages des archives dans la recherche, le militantisme et la création documentaire. Réunissant chercheurs, archivistes, cinéastes et

acteurs associatifs, cette rencontre a permis d'aborder les enjeux liés à l'accès aux archives, à leur conservation et à leur réutilisation comme outils de mémoire, de transmission et d'analyse critique de l'histoire sociale et politique belge.

En parallèle, le collectif a poursuivi son travail d'exploration des technologies d'intelligence artificielle et de leurs implications pour les pratiques professionnelles. À travers ces différentes activités, PUNCH cherche à contribuer à l'émergence d'un numérique au service des personnes et des collectifs, en soutenant une appropriation critique des technologies et en renforçant la capacité des participants à comprendre les transformations en cours pour mieux agir sur celles-ci.

○ **Intervisions formatives et échanges de pratiques participatives et communautaires**

Cette formation s'inscrit dans le prolongement direct de la Masterclass organisée en 2024 autour des démarches participatives et communautaires dans le secteur social-santé. Alors que le cycle précédent avait principalement permis d'explorer les enjeux de la participation à travers les apports de chercheurs, de professionnels, de responsables institutionnels et de collectifs citoyens, l'année 2025 a marqué un déplacement vers davantage de terrain, en donnant une place centrale aux récits d'expérience, aux situations concrètes et aux savoirs issus de la pratique.

Répondant à une demande exprimée par les participants de la Masterclass, ce cycle a été conçu comme un espace d'intervision formative et de formation par les pairs. Les professionnels ont été invités à présenter des situations rencontrées dans leurs pratiques, des projets, des questionnements ou des difficultés concrètes. Ces récits ont ensuite été collectivement analysés comme de véritables études de cas, mobilisant à la fois l'expérience des participants, les apports théoriques et les savoirs issus de la recherche.

La démarche poursuivait plusieurs objectifs : renforcer les pratiques participatives et communautaires, soutenir l'analyse critique des situations de terrain, favoriser le partage d'expériences inspirantes et développer des réponses collectives face aux défis rencontrés dans les différents secteurs du travail social et de la santé.

Au fil des rencontres, les échanges ont permis de croiser les regards et les postures entre professionnels, chercheurs, militants et experts du vécu. Cette diversité de points de vue a contribué à enrichir les analyses, à questionner certaines évidences professionnelles et à faire émerger de nouvelles pistes d'action. Les participants ont ainsi pu mettre en dialogue des savoirs académiques, professionnels et expérientiels dans une logique de croisement des savoirs chère à l'éducation permanente.

Au-delà du renforcement des compétences individuelles, ce cycle a contribué à consolider une véritable communauté de pratique et, plus largement, une communauté d'enquête. Ensemble, les participants ont cherché à mieux comprendre les réalités auxquelles ils sont confrontés, à produire des analyses collectives et à construire des alliances autour d'une même préoccupation : développer des démarches participatives capables de renforcer la place et le pouvoir d'agir des personnes directement concernées.

○ De l'anecdote gesticulée au parlement des invisibles

Le Parlement des Invisibles est né des formations « Monter une anecdote gesticulée » organisées en partenariat avec le DouzeRome. Inspirée des travaux de Pierre Rosanvallon, cette démarche part du constat que de nombreuses personnes ont le sentiment de ne pas être entendues, représentées ou prises en compte dans les espaces traditionnels de participation démocratique. Elle vise à faire émerger dans l'espace public des récits ordinaires, des expériences souvent invisibilisées et des savoirs issus du vécu.



L'année 2025 marque une étape importante dans le développement du Parlement des Invisibles. Le collectif a poursuivi son **élargissement** et rassemble désormais près de trente participants issus de trajectoires sociales, professionnelles et militantes diverses. Les anecdotes gesticulées produites dans le cadre des formations ont permis de mettre en lumière une grande variété d'expériences liées notamment au racisme, au handicap invisible, à l'âgisme, aux violences conjugales, à la précarité, à la santé mentale, au non-recours aux droits ou encore aux discriminations.

Au-delà de la présentation de récits individuels, le travail mené cette année a principalement porté sur **la structuration du collectif** lui-même : clarification de ses objectifs, réflexion sur son identité, exploration de nouvelles alliances et définition des perspectives de développement. Les participants ont cherché à comprendre comment faire dialoguer ces expériences singulières afin de construire une lecture plus collective des mécanismes d'injustice et des rapports de domination qui traversent la société.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs opportunités de diffusion et d'intervention. Les membres du Parlement des Invisibles ont été sollicités dans différents événements, espaces associatifs et établissements d'enseignement supérieur afin de partager leurs récits, leurs analyses et leur expérience de la prise de parole publique. Ces interventions

ont confirmé l'intérêt suscité par cette démarche de croisement entre récit personnel, analyse sociale et interpellation citoyenne.

Dans la continuité de cette dynamique, le collectif a engagé une réflexion autour de la création d'une **émission radio** et d'une série de **podcasts**. L'objectif est de prolonger les anecdotes gesticulées à travers des entretiens réalisés entre pairs, des extraits de récits, des analyses collectives et des échanges avec les personnes concernées.

Cette année a également permis de faire émerger une nouvelle ambition collective : poursuivre le chemin engagé en passant progressivement de l'anecdote gesticulée à la **conférence gesticulée**. Prévu pour 2026, ce développement permettra aux participants d'approfondir le travail d'analyse politique de leurs expériences et de renforcer encore leur capacité à transformer des récits individuels en outils d'éducation populaire, de conscientisation et d'interpellation sociale.

À travers cette évolution, le Parlement des Invisibles poursuit son objectif fondateur : faire entendre des voix trop souvent absentes du débat public et contribuer à la construction d'une parole collective capable d'éclairer, de questionner et de transformer les réalités sociales contemporaines.

Le Parlement des Invisibles constitue aujourd'hui l'une des illustrations les plus concrètes de la volonté du CFS de reconnaître les premiers concernés comme experts, producteurs de savoirs, acteurs du débat public et sujets politiques à part entière.

En guise de conclusion ... et de perspectives :

Un même fil rouge traverse désormais l'ensemble de notre action : créer les conditions permettant aux personnes directement concernées par les injustices sociales de devenir non seulement des participants, mais également des producteurs de savoirs, des acteurs du débat public et des partenaires à part entière des processus de recherche, de formation et de transformation sociale.

À travers le Comité des Femmes Sans-Papiers, le Bureau d'Étude des Sans-Papiers, le Parlement des Invisibles, les collectifs CAPS et CARTACH, les démarches participatives développées avec les professionnels ou encore les différents espaces de croisement des savoirs, nous observons l'émergence progressive de véritables communautés d'enquête et communautés de pratique. Des espaces où se rencontrent des savoirs académiques, professionnels, militants et expérientiels ; où les récits deviennent des outils d'analyse ; où les expériences vécues deviennent des ressources pour comprendre et transformer les réalités sociales.

Les distinctions traditionnellement opérées entre les formations destinées aux « acteurs associatifs » et celles destinées aux « premiers concernés » apparaissent de plus en plus poreuses. Sans disparaître totalement, ces catégories sont aujourd'hui traversées par des publics, des préoccupations et des démarches de plus en plus communes.

Cette évolution témoigne de la place croissante accordée au croisement des savoirs au sein de notre projet associatif. Elle traduit également une transformation des rôles traditionnellement attribués à chacun : les premiers concernés deviennent formateurs, chercheurs, animateurs ou organisateurs ; les professionnels deviennent apprenants, partenaires ou membres de communautés d'enquête. Loin d'affaiblir les spécificités de chacun, cette porosité contribue à enrichir les analyses produites collectivement et à renforcer la capacité de tous les acteurs à

épouser différentes perspectives pour comprendre et agir sur les réalités auxquelles ils sont confrontés.

Le décès d'une membre du Comité des Femmes Sans-Papiers ainsi que celui de deux participants régulièrement présents dans nos activités viennent également nous rappeler l'impact dans la chair des conditions de vie marquées par la précarité, l'insécurité matérielle, les atteintes à la santé, l'isolement ou les multiples formes de vulnérabilité auxquelles ces personnes ont été confrontées. Elles nous rappellent que les injustices sociales ne produisent pas seulement des difficultés administratives ou des inégalités d'accès aux droits : elles ont des conséquences concrètes sur les trajectoires de vie, la santé et sur l'espérance de vie elle-même. Elles nous obligent à ne jamais perdre de vue ce qui est véritablement en jeu derrière nos actions, nos recherches, nos mobilisations, et nos procédures organisationnelles : la dignité des personnes, l'effectivité des droits fondamentaux et la responsabilité collective qui nous incombe face aux situations de relégation et d'exclusion.

Dans le même temps, l'insécurisation croissante du secteur associatif, l'incertitude des financements et le renforcement des contraintes administratives nous obligent à rester vigilants. Ces évolutions risquent de fragiliser les conditions mêmes qui rendent possibles les démarches d'éducation permanente : le temps long, la confiance, l'expérimentation, la prise de risque et la capacité à accompagner des dynamiques qui ne se laissent pas toujours enfermer dans des cadres logiques de gestion de projet, dans des chaînes de procédures mécaniques ou des tableurs de résultats pilotés et mesurables. Nous devons collectivement veiller à ce que les impératifs de gestion ne prennent pas le pas sur les finalités politiques et émancipatrices qui fondent notre action.

Enfin, l'année qui s'ouvre nous rapproche du Rapport général d'exécution qui sera remis en 2027. Nous souhaitons faire de cette échéance bien davantage qu'un exercice décréteil. Elle constituera l'occasion d'une évaluation collective associant travailleurs, administrateurs, membres de l'Assemblée générale, partenaires et premiers concernés, afin d'interroger la manière dont la démarche d'éducation permanente irrigue l'ensemble des activités du CFS et d'actualiser, si nécessaire, les orientations adoptées lors de la refondation de l'association.

Car si une conviction ressort raffermie de cette année 2025, c'est peut-être celle-ci : les personnes les plus souvent décrites, étudiées ou administrées sont aussi celles qui, lorsqu'on leur en donne les moyens, produisent les propositions les plus inspirantes et les formes de solidarité les plus durables.

➤ **LES PUBLICATIONS (analyses, études et recherches participatives) AXE 3 DU DECRET EP :**

En 2025, l'action de recherche menée par le CFS dans le cadre de l'axe 3 de l'Éducation permanente s'est inscrite dans la continuité des années précédentes autour de trois finalités principales :

- **Soutenir les luttes sociales et les revendications des premiers concernés ;**
- **Nourrir les débats de société par la production d'analyses critiques ;**
- **Relayer les questionnements et les expérimentations du monde associatif.**

1. Soutenir les luttes sociales en donnant place aux points de vue des premiers concernés

Mettre la recherche au service des personnes confrontées aux injustices sociales et offrir un espace d'expression à leurs revendications a conduit à la réalisation de l'analyse « **L'employabilité des femmes sans-papiers dans le secteur sanitaire** ».

À partir des témoignages de participantes du Comité des Femmes Sans-Papiers, cette étude met en lumière le paradoxe vécu par de nombreuses femmes disposant de qualifications et d'expériences professionnelles comme aides-soignantes, infirmières ou médecins, mais maintenues dans des emplois précaires en raison de l'absence de titre de séjour. Alors même que le secteur des soins de santé connaît une pénurie structurelle de personnel, leurs compétences restent sous-utilisées. L'analyse souligne leur contribution réelle à la société belge et plaide en faveur de leur régularisation.

2. Nourrir les débats de société par la production d'analyses critiques

Plusieurs analyses se sont attachées à éclairer des enjeux contemporains sous un angle différent de celui habituellement proposé dans le débat public.

L'étude « **Traces de l'asile ou l'expulsion des communards en Belgique** » s'intéresse à la manière dont la presse belge et française du XIXe siècle a traité l'expulsion de communards français réfugiés en Belgique après la Commune de Paris. À travers cette plongée historique, elle interroge la place du pouvoir discrétionnaire de l'État dans les politiques migratoires et met en lumière certaines continuités avec les débats actuels autour de l'asile, de l'expulsion et de la gestion des migrations.

Dans le cadre des travaux du collectif **PUNCH**, deux analyses ont poursuivi la réflexion engagée autour de la numérisation et de l'intelligence artificielle.

L'analyse « **Chercher l'humain ?** » montre que derrière l'apparente automatisation des systèmes d'intelligence artificielle se cachent de nombreux choix humains : ceux des entreprises technologiques, des programmeurs, des travailleurs du clic et des utilisateurs eux-mêmes.

De son côté, « **Quelques images des problèmes du solutionnisme** » questionne la tendance à considérer les innovations technologiques comme des réponses automatiques à des problèmes complexes. En mettant en évidence les limites inhérentes aux systèmes d'IA, elle invite à développer une approche plus critique des promesses technologiques.

L'étude « **Dangereux comme un singe armé d'un couteau. Résistance et répétition** » prolonge cette réflexion en s'intéressant aux rapports entre imitation, création et innovation. À travers des références historiques, cinématographiques et philosophiques, elle interroge l'idée selon laquelle la nouveauté naîtrait uniquement de la rupture et montre comment la répétition, la copie et la réappropriation peuvent également devenir des sources de transformation sociale et culturelle.

Enfin, deux analyses se sont penchées sur les évolutions du monde associatif et les attaques croissantes visant les démarches d'émancipation et de plaidoyer.

« **Et l'émancipation dans tout ça ?** » revient sur les usages contemporains du terme d'émancipation et interroge les détournements de sens dont cette notion peut faire l'objet dans certains discours politiques. En s'appuyant sur l'histoire des mouvements sociaux, elle rappelle la portée collective et transformatrice des pratiques émancipatrices.

« **Un peu moins de modestie et de témoignage ?** » questionne la place accordée à la parole des travailleurs sociaux et des acteurs de terrain. Face à une vision qui réduit parfois leur rôle à celui de simples témoins, l'analyse défend une posture plus engagée, capable de décrire, d'interpréter et de contester les réalités sociales observées.

3. Relayer les questionnements et les expérimentations du monde associatif

L'axe 3 a également permis d'amorcer une réflexion sur la question de la rémunération des personnes concernées dans les dispositifs participatifs.

Cette étude, construite à partir des matériaux issus de la formation « **Intervision formative : pratiques participatives et secteur social-santé** » menée avec le Réseau Nomade, interroge les conditions permettant une participation réellement reconnue et valorisée des personnes directement concernées.

Considérant l'importance du sujet et afin de poursuivre le travail d'analyse dans de bonnes conditions, nous avons choisi de reporter sa publication à 2026 plutôt que de précipiter sa finalisation.

En guise de conclusion :

*Les **sept analyses produites en 2025**, représentant un total de **15 points de recherche**, s'inscrivent dans la continuité des principaux axes qui structurent la ligne éditoriale du CFS depuis plusieurs années :*

- **Éducation populaire, émancipation et transformation sociale ;**
- **Histoire associative, sociale, populaire et de l'immigration ;**
- **Le Labocoop : une éducation populaire pour, avec et PAR le peuple ;**
- **Produire des savoirs à partir des expériences vécues.**

Malgré la diversité des objets étudiés, ces recherches partagent une même ambition : contribuer à une meilleure compréhension des réalités sociales contemporaines, soutenir les dynamiques d'émancipation collective et reconnaître pleinement la capacité des premiers concernés à produire des savoirs utiles à la transformation sociale.

Pôle GESTION & LOGISTIQUE **en support**

PRINCIPALES EVOLUTIONS DES RESSOURCES HUMAINES EN 2025

L'année 2025 a été marquée par une relative stabilité de l'effectif global du CFS, couplée à une série d'ajustements internes significatifs visant à assurer la continuité des activités dans un contexte organisationnel contraint.

Sur le plan structurel, les équipes permanentes des différents pôles (*ISP, Éducation permanente et cohésion sociale, administratif*) sont restées globalement stables, avec un noyau de travailleurs et travailleuses expérimenté-es poursuivant leur engagement dans la durée.

Toutefois, cette stabilité apparente masque plusieurs dynamiques importantes.

1. Un impact majeur des absences pour raisons médicales

L'année a été fortement marquée par des absences de longue durée pour raisons médicales, ainsi que par plusieurs situations de travail à temps partiel thérapeutique ou réduit.

Ces situations ont nécessité :

- Des réorganisations internes,
- Des adaptations des charges de travail,
- Et un recours à des remplacements temporaires.

Dans certains cas, ces absences se sont inscrites dans des trajectoires longues, impliquant une réduction durable du temps de travail ou une interruption totale de l'activité.

2. Le recours à des engagements temporaires pour assurer la continuité

Afin de répondre à ces contraintes, plusieurs engagements ont été réalisés sous forme de contrats à durée déterminée ou de remplacement :

- Recrutements de profils de formateurs et formatrices en remplacement de collègues en incapacité,
- Renforcement ponctuel de certaines fonctions (*guidance, formation*),
- Ajustements du volume de travail sur certaines périodes.

Ces engagements ont permis de maintenir le fonctionnement des dispositifs, tout en générant une certaine instabilité organisationnelle.

3. Des ajustements réguliers du temps de travail

L'année 2025 a également été caractérisée par de nombreux ajustements du temps de travail :

- Réductions temporaires ou prolongées pour raisons médicales,
- Retours progressifs à temps partiel ou temps plein,
- Adaptations d'horaires ou de volumes horaires sans modification contractuelle de fond.

Ces éléments témoignent d'un effort constant d'adaptation entre les besoins de l'organisation et les réalités individuelles des membres de l'équipe.

4. Une mobilité limitée mais réelle au sein des équipes

En parallèle, l'année a connu :

- Quelques entrées et sorties liées à des contrats temporaires,
- L'intégration de nouveaux profils en cours d'année,
- Ainsi que des départs ponctuels (*fin de contrat ou situations exceptionnelles*).

Ces mouvements restent cependant contenus et n'ont pas remis en cause l'équilibre global des équipes.

5. Des événements particuliers marquants

L'année 2025 a également été marquée par certains événements humains significatifs, dont notamment le décès d'un membre du personnel, ayant entraîné une interruption définitive du contrat.

Ces événements rappellent la dimension humaine des organisations et les impacts qu'ils peuvent avoir tant sur le fonctionnement que sur les équipes.

De manière globale

Au-delà des mouvements individuels, l'année 2025 met en évidence une tension structurelle en matière de gestion des ressources humaines :

- Une volonté de stabilité et de continuité des équipes,
- Une réalité marquée par des absences, des ajustements permanents et un recours accru à des solutions temporaires.

Dans ce contexte, la capacité du CFS à maintenir ses activités et à atteindre ses objectifs opérationnels repose largement sur la flexibilité, l'engagement et la solidarité des équipes.

PRINCIPALES INFORMATIONS / EVOLUTIONS STRUCTURELLES 2025

✓ Forces de travail 2025

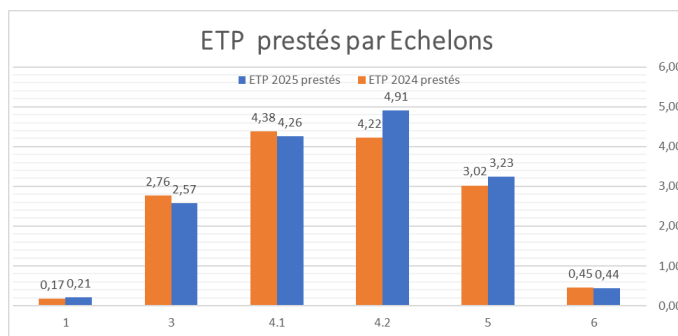
Année	Trimestre	Catégorie	Volume de travail exprimé en équivalents temps plein	
			Manuels	Intellectuels
2024	1	362	0,39	18,53
2024	2	362	0,27	19,38
2024	3	362	0,04	19,60
2024	4	362	0,39	20,05

Année	Trimestre	Catégorie	Volume de travail exprimé en équivalents temps plein	
			Manuels	Intellectuels
2025	1	362	0,30	19,60
2025	2	362	0,31	20,30
2025	3	362	0,38	19,95
2025	4	362	0,30	20,62

L'analyse de la répartition des ETP met en évidence une progression modérée des effectifs entre 2024 et 2025, tant en ISP qu'en éducation permanente. Cette évolution traduit une volonté de consolidation des équipes dans un contexte de besoins croissants.

Parallèlement, l'écart entre les ETP théoriques et les ETP effectivement prestés, bien qu'en légère amélioration, reste significatif. Il reflète les contraintes rencontrées

en matière de ressources humaines, notamment liées aux absences de longue durée et aux aménagements du temps de travail.

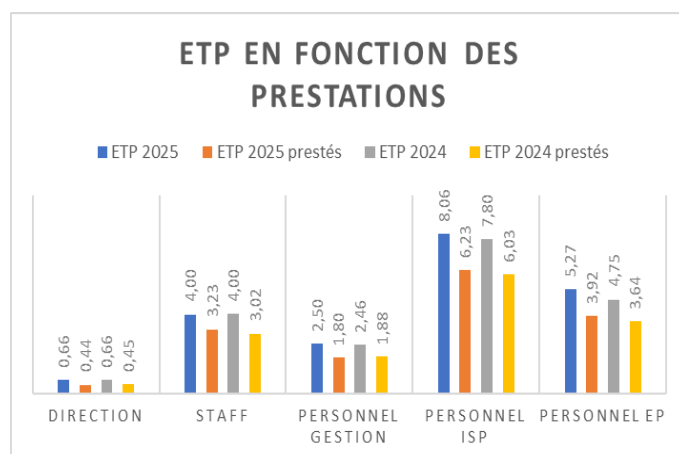


Echelon 1 : Technicien de surface

Echelon 6 : Direction
 Echelon 5 : Coordination pédagogique, de projet, administratif ou logistique et technique
 Echelon 4.2 : Formateur Cl1, Agent de guidance si Universitaire au moment de l'engagement
 Echelon 4.1 : Formateur Cl1, Agent de guidance, Assistant administratif et/ou financier si non- Universitaire au moment de l'engagement
 Echelon 3 : Formateur Cl2, Agent de suivi, Assistant administratif ou Assistant logistique et technique si CESS à l'engagement
 Echelon 2 : Auxiliaire administratif, Agent d'entretien

La répartition des ETP par échelons met en évidence une évolution qualitative des équipes, marquée notamment par un renforcement des fonctions de formation et de guidance (*échelon 4.2*).

Cette évolution témoigne d'une adaptation progressive aux exigences croissantes des dispositifs ISP, nécessitant des profils plus qualifiés et une capacité accrue d'accompagnement en lien avec la méthodologie par coûts simplifiés du financement FSE+.



L'analyse de la répartition des ETP par fonctions confirme un renforcement des équipes opérationnelles, tant au niveau du personnel ISP que du personnel en éducation permanente. Cette évolution traduit un recentrage sur les missions de terrain dans un contexte de demande accrue.

À l'inverse, les fonctions support apparaissent relativement stabilisées, voire légèrement sous tension en termes de volume effectivement

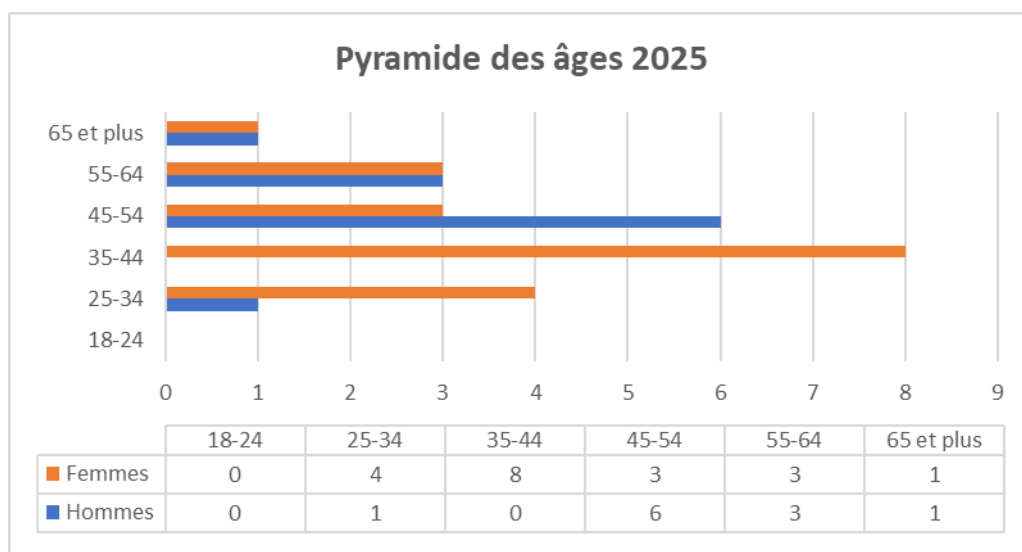
presté, ce qui peut entraîner un report de charge sur les équipes et les fonctions d'encadrement.

Pris dans leur ensemble, ces indicateurs traduisent une évolution cohérente avec les transformations observées dans nos activités : un renforcement des équipes opérationnelles et une montée en qualification visant à répondre à la complexification des publics et des parcours.

Toutefois, ils mettent également en évidence une tension structurelle, liée à la fois aux contraintes de gestion des ressources humaines et à un écart persistant entre les moyens théoriques et les capacités effectives de prestation.

Cette situation confirme les constats développés dans ce rapport : la capacité du CFS à maintenir son niveau d'activité repose en grande partie sur l'engagement et l'adaptation constante des équipes dans un environnement de plus en plus exigeant.

✓ Pyramide des âges genrée 2025



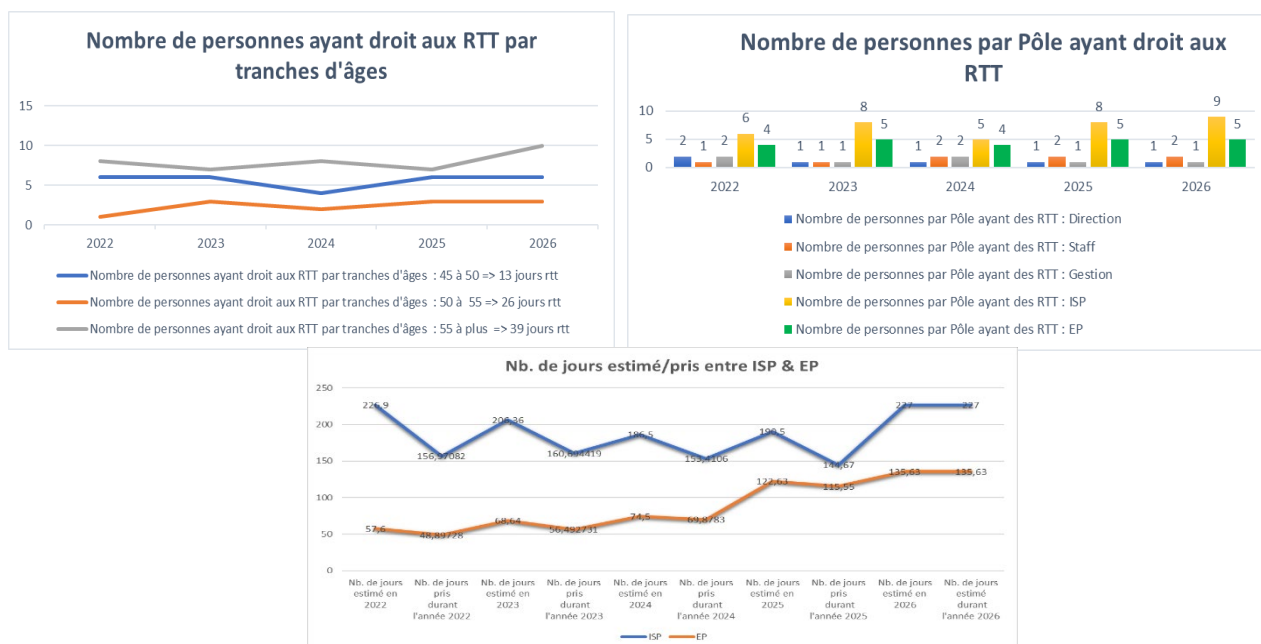
L'analyse de la pyramide des âges met en évidence une structure globalement stable de l'équipe du CFS, caractérisée par une forte représentation des tranches d'âge comprises entre 35 et 54 ans, ainsi qu'une présence significative de travailleurs et travailleuses âgés de 55 ans et plus.

Cette configuration témoigne d'un niveau élevé d'expérience et de stabilité au sein de l'organisation, constituant un atout dans un contexte de complexification des missions et des publics.

Parallèlement, un léger rajeunissement est observable à travers une augmentation du nombre de travailleurs dans la tranche 25-34 ans, bien que ce mouvement reste encore limité et ne compense que partiellement les enjeux liés au vieillissement progressif des équipes.

Ces éléments mettent en évidence un double enjeu pour les années à venir : assurer la continuité des savoir-faire et organiser la transmission des compétences, tout en poursuivant une dynamique de renouvellement des équipes adaptée aux besoins futurs de l'association.

Avec, en corollaire, la gestion des RTT (*financés en ISP et non-financés en EP*) :



L'analyse croisée des données relatives à la pyramide des âges, aux droits aux RTT et au volume de jours effectivement pris met en évidence une contrainte structurelle croissante pesant sur les capacités opérationnelles du CFS.

L'augmentation progressive du nombre de travailleurs bénéficiant de régimes de réduction du temps de travail, combinée à une utilisation de plus en plus effective de ces droits, se traduit par un volume significatif de jours d'absence structurelle, équivalent à plusieurs équivalents temps plein partiels sur l'ensemble de l'organisation.

Cette contrainte doit toutefois être analysée de manière différenciée selon les pôles d'activités.

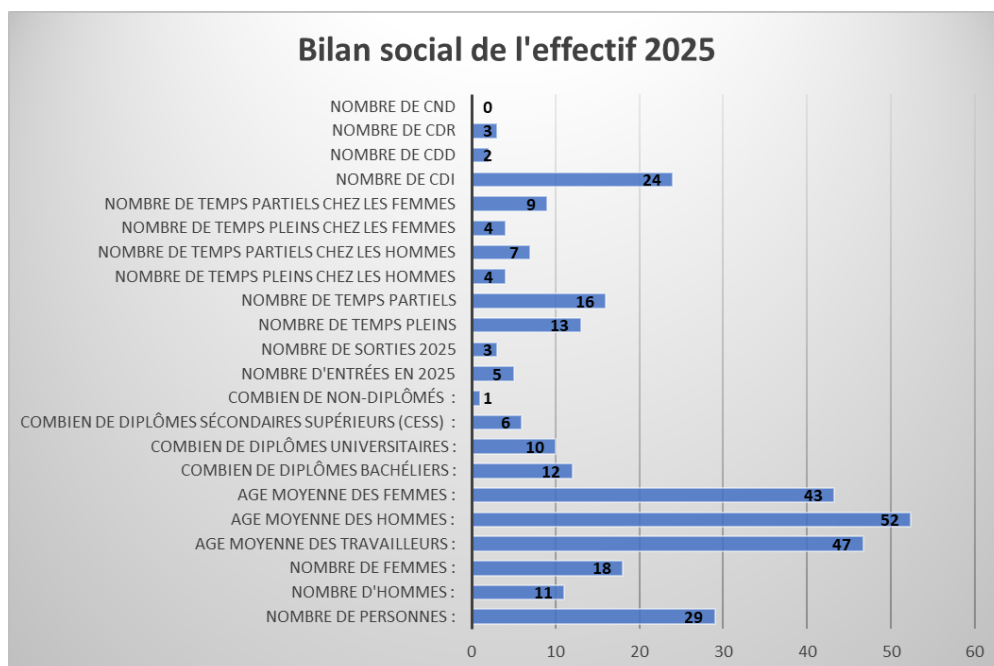
Au sein du pôle ISP, un mécanisme de financement partiel permet, en théorie, de recourir à des engagements compensatoires. Toutefois, ces dispositifs ne permettent pas toujours d'assurer un remplacement à compétences équivalentes, ni de garantir une continuité optimale des actions pédagogiques et d'accompagnement. Il en résulte une tension qualitative, liée à la perte de savoir-faire spécifiques et à la nécessité de réorganisations internes permanentes.

À l'inverse, au sein du pôle Éducation permanente, aucun mécanisme de compensation financière n'existe pour couvrir ces absences. Les jours de réduction du temps de travail se traduisent dès lors directement par une diminution des capacités d'action, absorbée par les équipes en place, avec un impact immédiat sur la charge de travail et sur la mise en œuvre des activités.

Dans ce contexte, la combinaison de ces différents facteurs — vieillissement progressif des équipes, augmentation des droits aux RTT, absence de compensation partielle ou totale selon les dispositifs — contribue à un écart croissant entre les moyens théoriques et les capacités effectives d'intervention.

Cette évolution constitue un élément structurant pour la compréhension des tensions observées au sein de l'organisation et appelle à une réflexion stratégique sur les modalités de gestion des ressources humaines à moyen terme.

✓ Bilan social 2025



Le bilan social 2025 met en évidence une relative stabilité de l'effectif du CFS, caractérisée par une forte proportion de contrats à durée indéterminée et une rotation limitée du personnel. Cette stabilité constitue un atout en termes de continuité des actions et de capitalisation des compétences.

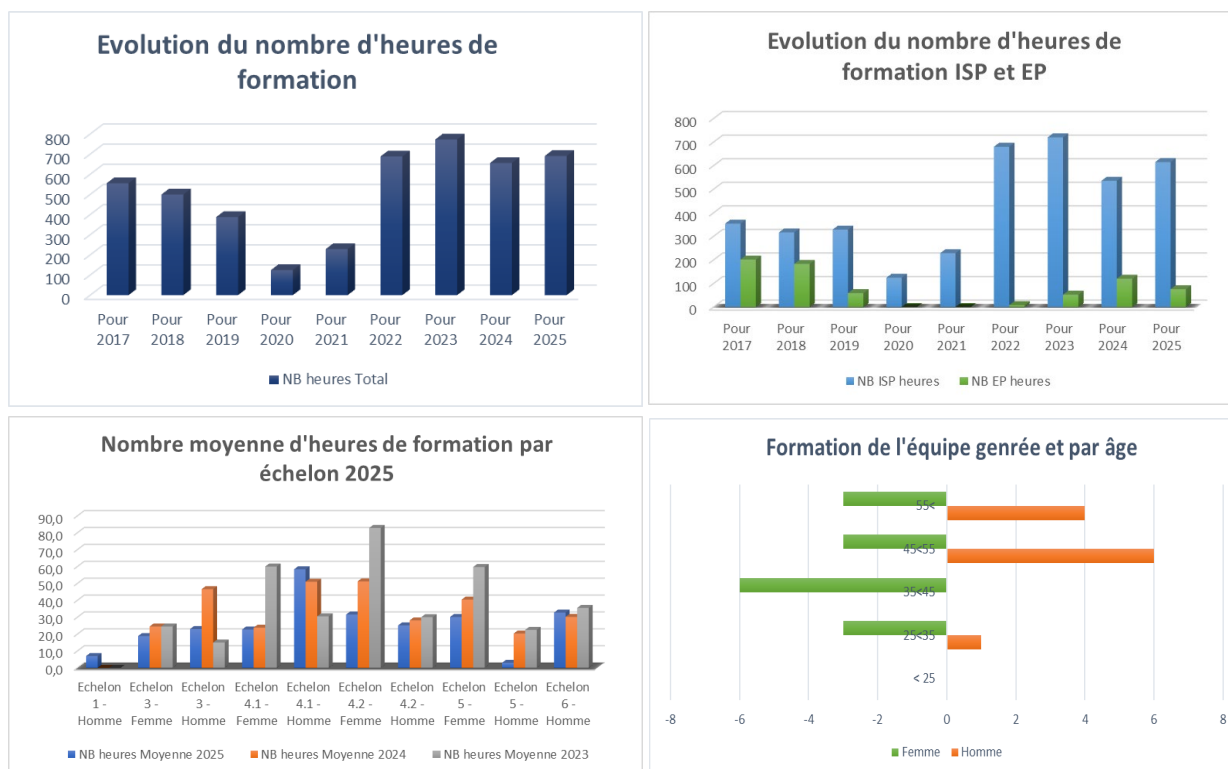
Parallèlement, les données montrent une légère progression du niveau de qualification des équipes, en cohérence avec l'évolution des missions et la complexification des publics accompagnés.

Toutefois, cette stabilité s'accompagne de plusieurs éléments structurels à prendre en compte, notamment une proportion importante de travailleurs à temps partiel et une augmentation progressive de l'âge moyen des équipes.

Ces facteurs contribuent à une réduction du volume de travail effectivement mobilisable et doivent être analysés en lien avec les autres contraintes identifiées dans ce rapport, en particulier les droits aux RTT et les absences pour raisons médicales.

✓ Formation continuée des membres de notre équipe en 2025

CFS dispose d'une charte de formation continuée des travailleurs utilisée de la manière suivante en 2025 :



La politique de formation du CFS en 2025 s'inscrit dans une dynamique globale de consolidation, avec un volume d'heures maintenu à un niveau élevé depuis 2022.

Elle apparaît fortement orientée vers le renforcement des compétences du pôle ISP et des fonctions clés de l'organisation, en réponse à la complexification des missions et des publics.

Toutefois, cette dynamique met également en évidence plusieurs enjeux potentiels pour les années à venir : un meilleur équilibre entre les pôles, un accès plus homogène à la formation selon les profils et renforcer l'investissement dans les parcours des travailleurs plus jeunes afin de soutenir les processus de transmission et de renouvellement des compétences.

INITIATIVES PRISES EN MATIERE DE RGPD

En 2025, CFS asbl a renforcé sa conformité au RGPD dans le cadre de son partenariat avec le groupement d'employeurs Bru-Share, permettant un accompagnement mutualisé adapté à ses réalités organisationnelles.

Cette collaboration a permis de réaliser un diagnostic approfondi des pratiques existantes et de définir un plan d'action personnalisé.

Une attention particulière a été portée à la sensibilisation des équipes, notamment via une session de formation impliquant une large majorité du personnel.

De plus, des outils structurants ont été développés, dont le registre des activités de traitement et des dispositifs de gestion des demandes des personnes concernées.

CFS s'est également doté d'une politique de confidentialité formalisée et de procédures renforçant la transparence et la traçabilité des traitements.

Des démarches concrètes ont été engagées pour la mise en conformité du site web et des formulaires de collecte de données.

Parallèlement, les documents internes (contrats de travail, conventions de stage) ont été adaptés pour intégrer les exigences RGPD.

Une attention spécifique a été portée à la gestion des violations de données et à l'analyse des relations avec les sous-traitants.

Ces actions ont permis de structurer une politique RGPD complète et d'installer des pratiques durables au sein de l'association. Elles contribuent à renforcer la conformité légale et à réduire les risques liés au traitement des données personnelles.

Merci pour votre lecture !